



Commune de Val-de-Ruz

Conseil communal

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL À L'ATTENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL à l'appui des comptes 2012

Des communes de :

- Boudevilliers
- Cernier
- Chézard-Saint-Martin
- Coffrane
- Dombresson
- Engollon
- Fenin-Vilars-Saules
- Fontainemelon
- Fontaines
- Le Pâquier
- Les Geneveys-sur-Coffrane
- Les Hauts-Geneveys
- Montmollin
- Savagnier
- Villiers

Des syndicats intercommunaux :

- Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR)
- Syndicat intercommunal de la piscine du Val-de-Ruz (SPIVAL)
- Syndicat régional du Val-de-Ruz (MultiRuz)
- Syndicat d'épuration des eaux usées de Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane
- Syndicats des eaux de Coffrane, Les Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin
- Organisation régionale de protection civile
- Syndicat intercommunal du Centre de secours du Val-de-Ruz
- Syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz Nord (SPVDRN)
- Syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz Ouest (SPVDRO)

De l'Association sociale intercommunale du
Guichet Social Régional du Val-de-Ruz (GSR)

Version : 3.0

Date : 5.6.2013

Révisions

Date	Version	Description	Auteur(s)
22.5.2013	1.0 à 1.4	Création du document, versions de base	CHS
29.5.2013	1.5	Etablissement de la version provisoire pour relecture au sein du dicastère	CHS
30.5.2013	1.6	Relecture et compléments	YBU, LBR
30.5.2013	1.7	Corrections et compléments	CHS
30.5.2013	1.8	Envoi pour adoption au Conseil communal et en prévision de la séance de la Commission de gestion et des finances du 4.6.2013	CHS
3.6.13	2.0	Adoption du rapport par le CC	CHS
4.6.13	2.1	Corrections du rapport suite au rapport de l'organe de contrôle du CSVR	CHS, YBU
5.6.13	3.0	Adoption du rapport par le CC	CHS

REMARQUE IMPORTANTE !

Le rapport d'ensemble, ainsi que les comptes 2012 détaillés des communes et des syndicats se trouvent à l'adresse :

<http://www.commune-val-de-ruz.ch/fr/politique/conseil-general/rapports-et-proces-verbaux/2013/seance-du-24-juin-2013/>

Table des matières

1.	Introduction	5
1.1.	Une opération en trois phases	5
1.2.	Bilan d'entrée de la nouvelle commune	5
1.3.	Des travaux de bouclage menés dans des conditions difficiles	6
2.	Présentation des comptes 2012	6
2.1.	Aperçu général.....	6
2.2.	Résultat des comptes de fonctionnement 2012	7
2.3.	Comptes 2012 des syndicats intercommunaux	7
3.	Explications détaillées	10
3.1.	Vue d'ensemble selon la classification fonctionnelle	10
3.2.	Vue d'ensemble selon la classification par nature.....	11
3.3.	Aperçu des recettes fiscales (cf. tableau 8)	11
4.	Opérations de régularisation et de bouclage (cf. annexe 4).....	12
4.1.	Opérations de régularisation du principe d'échéance (cf. tableau 9).....	12
4.2.	Provisions pour litiges et autres risques financiers.....	13
4.3.	Provision pour différence de caisse au CSVR	14
4.4.	Provisions pour le personnel.....	15
4.5.	Résultat final.....	15
5.	Compte des investissements (cf. tableau 11 et annexe 3)	15
6.	Financement et état de la dette	16
6.1.	Aperçu du compte de financement consolidé	16

6.2.	Aperçu de la dette.....	17
7.	Bilan provisoire (cf. tableau 14)	18
8.	Perspectives et conclusion	19
9.	Projet d'arrêté du Conseil général portant approbation des comptes 2012	21
10.	Liste des tableaux	24
11.	Annexes	25

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction

1.1. Une opération en trois phases

L'établissement des comptes 2012 a été une opération complexe pour notre commune. Sur le plan technique, il s'est agi dans une première phase de boucler les comptes 2012 des quinze anciennes communes et des dix entités intercommunales. A titre de comparaison, les opérations de boucllement de Val-de-Travers concernaient neuf communes et huit syndicats intercommunaux.

Dans une deuxième phase, des régularisations et des provisions ont dû être réalisées et comptabilisées dans les comptes des communes. Ce sont avant tout des opérations techniques qui ont été menées, d'une part, en raison de la consolidation des 25 comptabilités concernées en une seule, d'autre part, pour répondre aux exigences du nouveau *Modèle de comptabilité harmonisé 2* (MCH2) que notre commune a introduit depuis le 1^{er} janvier de cette année.

Dans une troisième phase, ces éléments ont été réunis dans le présent rapport, afin que votre Conseil puisse disposer d'une vue d'ensemble consolidée des comptes 2012 des anciennes communes et des anciennes entités intercommunales et apprécier la situation financière de Val-de-Ruz. A noter que les comptes 2012 des communes intègrent les opérations techniques et les provisions évoquées au paragraphe qui précède.

Par ailleurs, le 3 juin 2013, le Conseil communal a pris connaissance du rapport de l'organe de révision des comptes 2012 du Cercle scolaire de Val-de-Ruz, du 31 mai 2013. Ce document fait état d'une différence de caisse de quelque CHF 300'000 au 31 décembre 2012. Le Conseil communal a adopté en conséquence une série de mesures d'urgence, qui seront décrites en détail plus bas, dont la constitution d'une provision qui, nous le verrons, péjore le résultat d'ensemble. La commission de gestion et des finances a été informée de la situation lors de sa séance du 4 juin 2013.

1.2. Bilan d'entrée de la nouvelle commune

Le bilan qui figure dans le présent rapport reste provisoire et brut. En effet, il est encore basé sur le MCH1, en vigueur pour le bouclement des comptes 2012. Par exemple, il contient des opérations intercommunales qui s'annulent entre elles et qu'il s'agira d'éliminer. C'est pourquoi, une fois que les comptes 2012 auront été adoptés par votre Autorité, le Conseil communal lancera, dans une quatrième et dernière phase, les travaux de préparation du bilan d'entrée de la nouvelle commune. Ce dernier sera construit selon les normes du MCH2. A cet effet, il devra faire l'objet d'une analyse approfondie et rigoureuse qui sera validée par un audit avant d'être transmis à votre Conseil pour sa séance d'automne 2013.

1.3. Des travaux de boucllement menés dans des conditions difficiles

Il faut rappeler que les opérations de boucllement des comptes 2012, outre leur complexité, se sont déroulées dans des conditions difficiles. Lancées dès le mois de janvier, elles ont été conduites parallèlement à la mise en place de la nouvelle organisation et à l'introduction du plan comptable du MCH2, qui est d'ores et déjà utilisé pour les comptes 2013. Les ancien-ne-s administrateurs-trices ont donc été doublement mis-es à contribution en ce début d'année puisqu'elles ou ils ont encore fonctionné comme administrateur-trice de leur ancienne structure et qu'elles ou ils ont simultanément mis en place les unités qui leur ont été confiées, introduits de nouvelles normes comptables, tout en passant à la gestion électronique des documents. Il convient toutefois de relever qu'elles ou ils ont été efficacement secondé-e-s par leurs collaborateurs-trices durant toute cette période. Le Conseil communal profite de cette occasion pour exprimer sa plus vive gratitude à l'ensemble du personnel communal pour les efforts accomplis.

2. Présentation des comptes 2012

2.1. Aperçu général

Les comptes 2012 consolidés, avec toutes les écritures liées aux opérations de régularisation et aux provisions, bouclent sur un déficit de CHF 165'577 (cf. tableau 1). Le résultat consolidé des comptes de fonctionnement des anciennes communes, avant les opérations de boucllement, dégage un excédent de revenus de quelque 4,3 millions de francs.

Tableau 1: Aperçu des opérations réalisées dans le cadre du boucllement des comptes 2012

	(en CHF)
Résultat des comptes de fonctionnement 2012	-4'297'399
Opérations de régularisation liées au principe d'échéance	2'799'152
Provisions pour litiges et autres risques financiers, y compris pour différence de caisse CSV	1'223'824
Provisions pour le personnel	440'000
Résultat final des comptes 2012 (excédent de charges)	165'577

Malgré la provision concernant la différence de caisse du CSV et qui aggrave les comptes de CHF 300'000, le Conseil communal est satisfait de ce résultat d'ensemble qui, nous le verrons, doit beaucoup à la bonne tenue des recettes versées au titre des impôts des personnes physiques et des personnes morales. Les excédents dégagés dans les comptes de fonctionnement 2012 permettent en effet de couvrir toutes les opérations comptables ordinaires exigées par l'introduction du MCH2. Il s'agit, d'une part, d'opérations de régularisation dictées par le passage du principe de caisse au principe d'échéance, pour quelque 2,8 millions de francs ; d'autre part, par la constitution de provisions, pour environ 1,66 million de francs y compris celle du CSV.

Sans une amélioration des recettes aussi substantielle, ces opérations comptables se seraient traduites par un déficit plus important qui aurait dû être couvert par les montants reçus au titre de l'aide à la fusion ou par la fortune.

2.2. Résultat des comptes de fonctionnement 2012

Le résultat des comptes de fonctionnement 2012 est celui que les anciennes communes auraient atteint sans la fusion. Il en va de même pour les entités et syndicats intercommunaux, à la différence près que ces derniers doivent avoir un résultat final équilibré contrairement aux communes qui peuvent dégager un bénéfice ou un déficit.

Comme on le constate sur le tableau 2, douze communes bouclent avec un résultat meilleur que le budget 2012 et trois avec un résultat aggravé par rapport aux prévisions budgétaires. Les différences sont données en pourcent à titre purement indicatif. Elles démontrent toutefois des écarts considérables entre les prévisions budgétaires et les résultats des comptes 2012. Cinq communes bouclent les comptes 2012 avec un déficit qui est toutefois inférieur au budget pour Cernier et Savagnier. Les dix autres dégagent des excédents de revenus qui peuvent être très largement supérieurs aux prévisions budgétaires.

Le tableau 3 donne un aperçu des charges de 2012 consolidées pour les 15 communes. Au total, les charges ont été supérieures au budget 2012 pour plus de 3 millions de francs, ce qui représente un écart de 4,8%. On observe les différences les plus élevées au Pâquier (+22,5%), aux Hauts-Geneveys (+9,8%), à Villiers (+9,7%), aux Geneveys-sur-Coffrane (+8,8%), à Engollon (+8,1%) et à Cernier (+7,8%). Les écarts les plus bas sont enregistrés par les communes de Dombresson (+1,4%) et de Coffrane (+1,0%). Seule, la commune de Fontainemelon boucle ses comptes 2012 avec des charges inférieures au budget (-2,9%).

Les revenus totaux dépassent les prévisions budgétaires pour près de 8,9 millions de francs, soit une différence de 14,4%. Dans dix communes, les revenus sont de 10% supérieurs au budget 2012 ; ils sont même égaux et supérieurs à 15% dans six d'entre elles, les recettes encaissées par Fontainemelon se distinguant nettement des autres communes avec une différence de +26,5%.

2.3. Comptes 2012 des syndicats intercommunaux

Les comptes 2012 des syndicats intercommunaux bouclent avec des charges supérieures aux prévisions budgétaires (+3,5%), comme l'illustre le tableau 4. Le SPVDRO (+17%), le GSR (+8,3%) et le CSVR (+7%) enregistrent les différences les plus importantes. A relever que les comptes 2012 du Centre de secours sont inclus dans les comptes de Fontainemelon. Ils n'apparaissent donc pas sur le tableau 4.

Tableau 2: Résultat des comptes de fonctionnement 2012 des communes

Communes	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
Boudevilliers	-242'640	-29'345	-213'295	726.9%	-7'002
Cernier	71'280	824'458	-753'177	-91.4%	387'146
Chézard-Saint-Martin	-493'210	-7'262	-485'948	6'691.7%	-22'267
Coffrane	-363'582	5'823	-369'405	-6'343.9%	-64'169
Dombresson	-29'947	149'150	-179'097	-120.1%	97'429
Engollon	15'453	12'516	2'937	23.5%	-5'732
Fenin-Vilars-Saules	-176'859	35'069	-211'928	-604.3%	96'065
Fontainemelon	-2'421'297	-91'383	-2'329'914	2'549.6%	-145'872
Fontaines	-496'222	7'141	-503'363	-7'048.7%	-12'992
Le Pâquier	327'388	171'797	155'591	90.6%	190'086
Les Geneveys-sur-Coffrane	-307'630	94'077	-401'707	-427.0%	27'618
Les Hauts-Geneveys	-98'917	15'975	-114'892	-719.2%	-304
Montmollin	-375'846	-75'682	-300'164	396.6%	-79'723
Savagnier	179'114	399'534	-220'420	-55.2%	391'991
Villiers	115'516	71'323	44'193	62.0%	83'939
Total	-4'297'399	1'583'191	-5'880'590	-371.4%	936'215

Tableau 3: Charges et revenus: comparaisons entre les budgets et les comptes 2012 des anciennes communes

Communes	Charges			Revenus		
	C2012	B2012	Δ(%)	C2012	B2012	Δ%
Boudevilliers	3'712'498	3'587'387	3.5%	-3'955'138	-3'616'732	9.4%
Cernier	9'452'692	8'766'893	7.8%	-9'381'411	-7'942'435	18.1%
Chézard-Saint-Martin	7'067'784	6'732'549	5.0%	-7'560'995	-6'739'811	12.2%
Coffrane	2'674'743	2'648'506	1.0%	-3'038'325	-2'642'683	15.0%
Dombresson	6'665'672	6'575'450	1.4%	-6'695'619	-6'426'300	4.2%
Engollon	401'304	371'151	8.1%	-385'851	-358'635	7.6%
Fenin-Vilars-Saules	3'595'404	3'436'754	4.6%	-3'772'263	-3'401'685	10.9%
Fontainemelon	7'602'735	7'833'409	-2.9%	-10'024'032	-7'924'792	26.5%
Fontaines	5'026'696	4'723'202	6.4%	-5'522'918	-4'716'061	17.1%
Le Pâquier	1'738'292	1'418'549	22.5%	-1'410'904	-1'246'752	13.2%
Les Geneveys-sur-Coffrane	5'867'118	5'393'740	8.8%	-6'174'748	-5'299'663	16.5%
Les Hauts-Geneveys	3'512'802	3'199'825	9.8%	-3'611'719	-3'183'850	13.4%
Montmollin	2'372'740	2'294'416	3.4%	-2'748'585	-2'370'098	16.0%
Savagnier	4'783'707	4'643'598	3.0%	-4'604'593	-4'244'064	8.5%
Villiers	1'825'586	1'664'551	9.7%	-1'710'070	-1'593'228	7.3%
Total	66'299'772	63'289'980	4.8%	-70'597'171	-61'706'789	14.4%

Tableau 4: Budgets et comptes des syndicats intercommunaux – Total des charges

Entités et syndicats	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
Guichet Social Régional (GSR)	649'673	600'000	49'673	8.3%	596'367
La Fontenelle puis Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV)	11'265'613	10'525'929	739'684	7.0%	10'695'398
Syndicat régional du Val-de-Ruz (MultiRuz)	8'732'750	8'739'300	-6'550	-0.1%	8'303'529
Organisation de protection civile	224'033	252'130	-28'097	-11.1%	158'213
Syndicat intercommunal de la piscine du Val-de-Ruz (SPIVAL)	471'391	448'268	23'123	5.2%	455'118
Syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz Nord (SPVDRN)	127'014	158'900	-31'886	-20.1%	132'612
Syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz Ouest (SPVDRO)	143'269	122'450	20'819	17.0%	158'091
Syndicat intercommunal du Centre de secours du Val-de-Ruz	272'378	294'965	-22'587	-7.6%	314'739
Syndicat d'épuration des eaux usées de Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane	57'822	69'120	-11'298	-16.3%	74'027
Syndicats des eaux de Coffrane, les Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin	308'796	327'235	-18'439	-5.6%	381'285
Total	22'252'739	21'538'297	714'442	3.3%	21'269'378

Tableau 5: Montants refacturés aux communes par les syndicats intercommunaux

Entités et syndicats	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
Guichet Social Régional (GSR)	649'673	600'000	49'673	8.3%	596'367
La Fontenelle puis Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV)	7'906'705	7'530'074	376'631	5.0%	6'787'190
Syndicat intercommunal de la piscine du Val-de-Ruz (SPIVAL)	331'833	317'868	13'965	4.4%	327'102
Syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz Nord (SPVDRN)	93'253	135'250	-41'997	-31.1%	101'062
Syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz Ouest (SPVDRO)	122'429	103'430	18'999	18.4%	130'517
Syndicat intercommunal du Centre de secours du Val-de-Ruz	183'420	229'965	-46'545	-20.2%	249'076
Syndicat d'épuration des eaux usées de Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane	57'822	69'120	-11'298	-16.3%	74'027
Syndicats des eaux de Coffrane, les Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin	287'221	305'445	-18'224	-6.0%	358'625
Total	9'632'356	9'291'152	341'204	3.6%	8'623'965

Les montants refacturés aux communes par les entités et syndicats intercommunaux sont consolidés sur le tableau 5. En effet, ces organisations sont tenues de boucler leurs comptes sur un résultat équilibré. Outre les subventions et les taxes qu'elles perçoivent directement, elles facturent des montants aux communes qui se chiffrent dans les comptes 2012 à quelque 9,6 millions de francs (cf. tableau 5), soit une augmentation de 0,3 million (+3,6%) par rapport aux prévisions budgétaires. L'organisation de protection civile n'apparaît pas sur le tableau 5 car ses factures sont honorées par l'Etat, via le fonds de la protection civile, et non par les communes.

Il est intéressant de relever qu'avec près de 22 millions de francs, les charges des syndicats intercommunaux représentent environ le tiers des charges brutes consolidées des quinze communes (66,3 millions de francs).

3. Explications détaillées

3.1. Vue d'ensemble selon la classification fonctionnelle

Tableau 6: Présentation des comptes de fonctionnement 2012 selon la classification fonctionnelle

Fonctions	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
0 ADMINISTRATION	5'025'776	4'953'801	71'974	1.5%	4'579'023
1 SECURITE PUBLIQUE	667'098	950'986	-283'889	-29.9%	817'776
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	19'090'455	18'691'506	398'950	2.1%	17'448'420
3 CULTURE - LOISIRS - SPORTS	1'532'395	1'586'453	-54'058	-3.4%	1'500'741
4 SANTE	470'568	531'462	-60'894	-11.5%	491'846
5 PREVOYANCE SOCIALE	8'144'251	8'113'127	31'124	0.4%	7'638'187
6 TRAFIC	5'313'939	5'448'441	-134'503	-2.5%	5'701'079
7 PROT. ET AM. DE L'ENVIRONNEMENT	893'851	739'790	154'061	20.8%	1'265'148
8 ECONOMIE PUBLIQUE	-1'144'870	-693'440	-451'430	65.1%	-852'679
9 FINANCE ET IMPOTS	-44'290'862	-38'738'935	-5'551'926	14.3%	-37'653'326
Total général	-4'297'399	1'583'191	-5'880'590	-371.4%	936'215

La présentation fonctionnelle des comptes de fonctionnement (cf. tableau 6), en charges nettes, permet de mettre en évidence les écarts par groupe de prestations. On en trouvera le détail en annexe 1. Les recettes des groupes 8 (+65,1%) et 9 (+14,4%) sont supérieures au budget, principalement en raison d'encaissements plus importants pour les redevances électriques et les impôts. Les domaines de la sécurité publique (-29,9%), de la santé (-11,5%), de la culture, des sports et des loisirs (-3,4%) et du trafic (-2,5%) sont en recul par rapport aux prévisions budgétaires. Tel n'est pas le cas des charges d'enseignement qui augmentent de près de CHF 400'000 (+2,1%), dont près de la moitié dans l'enseignement primaire. Dans le chapitre 7, c'est le secteur de l'aménagement du territoire qui connaît l'augmentation la plus importante.

3.2. Vue d'ensemble selon la classification par nature

Les charges des groupes 30 (+1,5 million ; +4,9%), 31 (+1 million ; +7,1%) et 36 (+0,7 million ; +6,3%) que maîtrisent directement les autorités communales dépassent les prévisions budgétaires. On relèvera également que les charges de personnel sont en hausse de plus de 2,5 millions de francs, entre les comptes 2011 et 2012. Dans les subventions acquises (groupe 46), l'augmentation importante de recettes est imputable au fonds de répartition du produit de l'impôt des personnes morales (cf. tableau 7).

3.3. Aperçu des recettes fiscales (cf. tableau 8)

Outre le fonds que nous venons d'évoquer, les communes ont bénéficié de recettes supérieures aux prévisions budgétaires, soit une augmentation de près de 2,1 millions de francs pour les personnes physiques et de 1,1 million pour les entreprises.

Tableau 7: Présentation des comptes de fonctionnement 2012 par nature

Nature	C2012	B2012	Δ(CHF)	Δ(%)	C2011
<i>Charges</i>					
30 Charges de Personnel	33'247'098	31'706'184	1'540'914	4.9%	30'732'371
31 Biens, services et marchandises	15'738'486	14'692'664	1'045'822	7.1%	15'380'553
32 Intérêts passifs	2'576'765	2'737'614	-160'849	-5.9%	2'668'173
33 Amortissements	5'992'678	5'987'457	5'221	0.1%	7'792'573
34 Parts et contributions sans affectation	21'982	19'230	2'752	14.3%	19'491
35 Déd. collectivités Publiques	14'534'296	14'198'432	335'864	2.4%	14'076'347
36 Subventions accordées	11'901'203	11'193'251	707'952	6.3%	10'689'214
37 Subventions redistribuées	712'273	593'400	118'873	20.0%	627'254
38 Attributions aux financements spéciaux	496'535	68'247	428'288	627.6%	145'153
39 Imputations internes	3'017'835	3'222'433	-204'599	-6.3%	2'365'274
Total charges	88'239'150	84'418'912	3'820'238	4.5%	84'496'404
<i>Revenus</i>					
40 Impôts	-40'620'656	-37'420'000	-3'200'656	8.6%	-36'345'707
41 Patentes, Concessions	-1'523'270	-916'640	-606'630	66.2%	-927'202
42 Revenus des biens	-4'817'889	-4'365'546	-452'344	10.4%	-4'506'550
43 Contributions	-16'282'410	-14'996'718	-1'285'692	8.6%	-15'958'721
44 Parts recettes et contributions sans affectation	-337'975	-346'300	8'325	-2.4%	-364'076
45 Déd. de collectivités publiques	-11'423'524	-10'881'021	-542'503	5.0%	-10'634'500
46 Subventions acquises	-13'438'541	-10'003'702	-3'434'839	34.3%	-11'511'557
47 Subventions à Redistribuer	-601'304	-563'400	-37'904	6.7%	-606'462
48 Prélèvements financements spéciaux	-473'145	-281'447	-191'698	68.1%	-334'078
49 Imputations internes	-3'017'835	-3'060'947	43'113	-1.4%	-2'371'336
Total revenus	-92'536'549	-82'835'721	-9'700'829	11.7%	-83'560'189
Total	-4'297'400	1'583'191	-5'880'591	-371.4%	936'215

Tableau 8: Comparaisons des recettes fiscales entre le budget et les comptes 2012

Rubrique	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
362 Communes (fonds de répartition)	49'616	0	49'616		59'746
400 Impôts sur le revenu et la fortune	-35'978'039	-33'900'000	-2'078'039	6.1%	-32'635'282
401 Impôt sur le bénéfice et le capital	-4'496'671	-3'378'430	-1'118'241	33.1%	-3'573'232
462 Communes (fonds de répartition)	-2'666'908	0	-2'666'908		-642'963
Total général	-43'092'002	-37'278'430	-5'813'572	15.6%	-36'791'732

4. Opérations de régularisation et de bouclage (cf. annexe 4)

4.1. Opérations de régularisation du principe d'échéance (cf. tableau 9)

Tableau 9: Comptabilisation du principe d'échéance sur les comptes 2012 des communes

Communes	C2012 (avant régularisation)	Principe d'échéance	C2012 (après régularisation)
Boudevilliers	-242'640	223'800	-18'840
Cernier	71'280	26'278	97'558
Chézard-Saint-Martin	-493'210		-493'210
Coffrane	-363'582	192'500	-171'082
Dombresson	-29'947	450'200	420'253
Engollon	15'453	28'200	43'653
Fenin-Vilars-Saules	-176'859	233'500	56'641
Fontainemelon	-2'421'297	469'200	-1'952'097
Fontaines	-496'222		-496'222
Le Pâquier	327'388	59'200	386'588
Les Geneveys-sur-Coffrane	-307'630	505'274	197'645
Les Hauts-Geneveys	-98'917		-98'917
Montmollin	-375'846	155'700	-220'146
Savagnier	179'114	332'000	511'114
Villiers	115'516	123'300	238'816
Total	-4'297'399	2'799'152	-1'498'247

Le passage du *principe de caisse* au *principe d'échéance* est exigé par le *Modèle de comptabilité harmonisé 2 (MCH2)*. Il a nécessité une importante opération de régularisation qui se traduit par une aggravation des comptes 2012 de quelque 2,8 millions.

Pour rappel, selon le *principe de caisse*, utilisé encore par la majorité des anciennes communes, certaines charges, comme les charges d'aide sociale, ou certaines recettes, notamment fiscales, sont comptabilisées lorsque l'argent est décaissé. Par conséquent, les charges (ou les recettes) en question qui sont dues pour l'année concernée, sont comptabilisées sur l'exercice suivant. Le *principe*

d'échéance aurait déjà dû être appliqué selon le MCH1. Mais il deviendra obligatoire avec le MCH2. Selon ce principe, les recettes et les charges sont comptabilisées non pas au moment du paiement mais au moment de la facturation. A la fin de l'année, ces recettes et ces charges sont comptabilisées pour l'année concernée.

Les montants en jeu (cf. tableau 9) concernent la perception de l'impôt, pour 0,5 million de francs et, pour l'essentiel, l'aide sociale, pour près de 2,3 millions de francs. A relever que ce dernier montant inclut la régularisation d'un compte d'actif aux Geneveys-sur-Coffrane, pour un total de CHF 488'000. En 2012, seules trois communes avaient déjà passé du principe de caisse au principe d'échéance.

4.2. Provisions pour litiges et autres risques financiers

Le MCH2 exige également que des provisions soient constituées pour les litiges, le contentieux ou certains risques financiers. Les provisions qui avaient été décidées par le passé dans ce but par certaines communes figurent dans le bilan. Celles qui sont réalisées avec les comptes 2012 concernent des affaires qui ont été initiées pendant cette même année ou qui n'ont pas été comptabilisées auparavant. C'est ce que résume le tableau 10.

Tableau 10: Comptabilisation sur les comptes des communes des provisions pour litiges et autres risques financiers, ainsi que provisions pour le personnel

Communes	C2012 (après régularisation)	Litiges, contentieux, risques financiers, audits 2012	Provisions pour le personnel	C2012 (finaux)
Boudevilliers	-18'840			-18'840
Cernier	97'558	215'150		312'708
Chézard-Saint-Martin	-493'210	117'800		-375'410
Coffrane	-171'082			-171'082
Dombresson	420'253			420'253
Engollon	43'653			43'653
Fenin-Vilars-Saules	56'641	15'500		72'141
Fontainemelon	-1'952'097	734'462	440'000	-777'635
Fontaines	-496'222			-496'222
Le Pâquier	386'588			386'588
Les Geneveys-sur-Coffrane	197'645			197'645
Les Hauts-Geneveys	-98'917	50'912		-48'005
Montmollin	-220'146	10'000		-210'146
Savagnier	511'114			511'114
Villiers	238'816	80'000		318'816
Total	-1'498'247	1'223'824	440'000	165'577

Les risques financiers incluent également une perte sur débiteurs de CHF 290'000 pour l'ensemble des anciennes communes. Pour des raisons de simplification, cette somme n'a pas été répartie entre les quinze communes. Elle a été comptabilisée sur les comptes 2012 de celle qui a enregistré le bénéfice le plus important, en l'occurrence Fontainemelon. Il en va de même pour l'audit des comptes 2012 qui, une fois ceux-ci adoptés, sera réalisé pour valider le bilan d'entrée de la commune, ceci pour un coût estimé à CHF 50'000.

Les provisions pour litiges et autres risques financiers qui ont été comptabilisées dans les comptes 2012 s'élèvent à quelque CHF 924'000, provisions auxquelles s'ajoute la provision spéciale pour le CSVR (cf. infra).

4.3. Provision spéciale pour différence de caisse au CSVR

Comme nous l'avons relevé en introduction, l'organe de révision du CSVR a constaté, dans son rapport 31 mai 2013, une différence de caisse de quelque CHF 300'000 qui remonte au milieu des années 2000. Le 3 juin dernier, le Conseil communal a immédiatement décidé de lancer une enquête administrative afin d'établir les faits. Dès le 4 juin, des contacts ont été pris pour définir le mandat de cette enquête et la faire démarrer le plus rapidement possible. Elle est supervisée par le chef du dicastère des finances et son suppléant. La cheffe du dicastère de l'éducation a décidé de se récuser puisqu'elle était elle-même membre du comité scolaire du CSVR durant l'exercice 2012.

En parallèle, le Conseil communal a chargé l'administrateur des ressources humaines d'assumer de manière intérimaire la gestion financière et administrative du CSVR et de la réorganiser, en appui à la cheffe du dicastère, ceci pendant la durée de l'enquête. Il est appuyé par le responsable des achats qui assume depuis le mois de mars déjà la gestion des salaires du personnel enseignant.

La commission de gestion et des finances a été informée de la situation et des mesures engagées lors de sa séance du 4 juin 2013. Elle sera régulièrement tenue au courant du suivi de cette affaire.

Le Conseil communal suivra avec attention l'avancement de l'enquête administrative. Il décidera des suites à donner une fois les faits établis. En l'attente de ceux-ci et en tout état de cause, cette situation ne permet pas au Conseil communal de proposer à votre Autorité de donner décharge au Comité scolaire du CSVR pour sa gestion de l'exercice 2012. La provision de CHF 300'000, comptabilisé sur la commune de Fontainemelon, sous rubrique 211.352.00 pour des raisons de simplification (cf. tableau 10 et annexe 4), permet toutefois au Conseil général d'adopter les comptes 2012 du CSVR et de les consolider avec ceux des communes et des autres syndicats intercommunaux.

Le Conseil communal aurait pu proposer à votre Autorité de reporter l'adoption des comptes 2012, au plus tôt dans le courant de l'automne, une fois en possession du résultat de l'enquête administrative. Mais les opérations de restructuration de la gestion financière de Val-de-Ruz auraient subi d'importants retards en cascade, y compris sur les comptes 2013, qui auraient de surcroît ralenti le processus d'élaboration du budget 2014 et de la planification financière. C'est pourquoi le Conseil communal a renoncé à cette option en privilégiant la transparence, par la constitution de la provision en question, même si celle-ci nous oblige à boucler les comptes 2012 sur un déficit au lieu d'un

bénéfice. Le moment voulu, le Conseil communal reviendra devant votre Autorité avec un rapport *ad hoc*, pour vous exposer les suites données à cette affaire et l'usage qui sera fait des CHF 300'000 provisionnés.

4.4. Provisions pour le personnel

Les provisions pour le personnel (cf. tableau 10) incluent plusieurs opérations. D'abord, le MCH2 exige que les heures supplémentaires et les vacances reportées d'une année à l'autre soient évaluées et qu'elles figurent à l'avenir au bilan. Un montant de CHF 230'000 a ainsi été provisionné avec les soldes 2012 qui n'ont pas été réglés par les anciennes communes.

S'ajoute ensuite une restitution partielle de la retenue obligatoire, pour un total de CHF 110'000, au personnel enseignant, ainsi que, par analogie, au personnel administratif et technique, ceci suite à une décision du Conseil d'Etat prise dans le cadre du bouclage des comptes 2012 du canton. Relevons que cette décision a été communiquée aux autorités communales le 8 mai dernier.

Enfin, vu le bon résultat des comptes 2012, le Conseil communal a décidé de verser une prime unique de CHF 2'000 pour les cadres et de CHF 800 pour les autres collaborateurs-trices, soit CHF 100'000 au total, afin de saluer leur engagement durant les mois écoulés.

Les trois provisions totalisent CHF 440'000 qui ont été comptabilisés dans les comptes 2012 de Fontainemelon, là encore pour des raisons de simplification.

4.5. Résultat final

Au final, après la comptabilisation des régularisations et des provisions techniques ordinaires, les comptes 2012 auraient bouclé sur un bénéfice de CHF 134'423. En y incluant la provision de CHF 300'000 pour la différence de caisse du CSV, il en résulte toutefois une perte de CHF 165'577.

Même s'il regrette ce résultat imputable à la seule situation du CSV, le Conseil communal est satisfait de constater que la gestion courante des affaires communales permet de dégager un bénéfice substantiel qui a permis de couvrir les opérations comptables ordinaires sans prélèvement sur la fortune ou sur la contribution reçue de l'Etat au titre de l'aide à fusion. Il est également heureux d'avoir pu profiter du bouclage des comptes 2012 pour offrir une prime unique au personnel administratif et technique, ceci afin de saluer les efforts fournis en 2012 et durant le premier semestre de cette année pour mettre en place la nouvelle commune.

5. Compte des investissements (cf. tableau 11 et annexe 3)

Les communes et les syndicats intercommunaux ont réalisé des investissements nets pour 11,2 millions en 2012 (cf. tableau 11), soit une diminution de -12,2 millions (-51%) par rapport aux prévisions budgétaires. Huit communes ont toutefois réalisé des engagements sans les avoir planifiés dans le budget 2012. Dans trois autres, les investissements planifiés étaient inférieurs à ceux qui ont été effectivement engagés.

Cinq entités ont en revanche investi moins que planifié en 2012. Ainsi, le MultiRuz envisageait-il des investissements à hauteur 12,5 millions alors que les engagements effectifs totalisent moins de 3 millions de francs en 2012, soit 9,6 millions de moins que prévu. Cette diminution représente à elle seule 78% des montants non investis en 2012. Les investissements réalisés ont été répartis par fonctions sur l'annexe 3. Dans les comptes 2012, les engagements les plus importants ont été effectués dans le secteur de l'école primaire (23,1%), dans les biens immobiliers du patrimoine financier (21%), l'assainissement (14,7%) et les routes communales (17,5%).

Tableau 11: Investissements nets réalisés par les communes et les organisations intercommunales en 2012

Commune ou syndicat	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
Boudevilliers	171'130	685'800	-514'670	-75.0%	130'099
Cernier	1'736'217	7'756'100	-6'019'883	-77.6%	585'732
Chézard-Saint-Martin	1'229'419	1'821'000	-591'581	-32.5%	289'652
Coffrane	409'204	253'000	156'204	61.7%	105'835
Dombresson	299'038		299'038		7'146
Engollon	93'639		93'639		
Fenin-Vilars-Saules	251'629		251'629		
Fontainemelon	2'684'151		2'684'151		
Fontaines	1'117'607	590'000	527'607	89.4%	857'211
Le Pâquier	41'983		41'983		6'213
Les Geneveys-sur-Coffrane	706'226		706'226		
Les Hauts-Geneveys	52'624	275'000	-222'376	-80.9%	55'304
Montmollin	-381'128	18'000	-399'128	-2'217.4%	38'310
MultiRuz	2'926'964	12'500'000	-9'573'036	-76.6%	
Savagnier	188'290	25'800	162'490	629.8%	52'566
SPIVAL	94'314		94'314		67'924
Villiers	99'850		99'850		34'070
Total général	11'721'157	23'924'700	-12'203'543	-51.0%	2'230'061

6. Financement et état de la dette

6.1. Aperçu du compte de financement consolidé

Le tableau 12 fournit un aperçu simplifié du compte de financement après les opérations de bouclage. Il en résulte un degré d'autofinancement de 66,5% et une insuffisance de financement de plus de 2,9 millions de francs qui aurait été bien plus importante si les communes n'avaient pas bénéficié d'un apport de recettes substantielles au titre de l'impôt direct et du fonds de répartition du produit de l'impôt des personnes morales. En effet, les opérations de bouclage auraient dû être absorbées par l'aide à la fusion ou un prélèvement sur la fortune.

On constate néanmoins que l'insuffisance de financement est dictée davantage par un volume d'investissements nets de 11,7 millions de francs, largement supérieur aux 2,2 millions de 2011, que par les quelque 4,5 millions d'opérations comptables dictées par la réunion de 25 comptabilités en une seule, l'introduction du MCH2 et la situation du CSVR.

Tableau 12: Résumé du compte de fonctionnement sur la base des comptes 2012

	Montant (CHF)
1) Exploitation	
Excédent de charges	-165'577
Amortissements	5'110'170
Pertes sur débiteurs	1'491'910
Attribution aux financements spéciaux	23'390
Augmentation des provisions	1'352'732
Autofinancement du compte de fonctionnement	7'812'625
2) Investissements nets	-11'721'157
3) Activités de financement	951'270
4) Insuffisance de financement	-2'957'262

En fait, les comptes 2012 confirment l'appréciation que vous livrait le Conseil communal dans son rapport à l'appui du budget 2013, du 3 décembre 2012, et dans son rapport relatif à l'autorisation de conclure des emprunts pour un montant total de CHF 6'600'000 afin d'assurer le financement des investissements en 2013, du 21 janvier 2013. Le résultat du compte de financement démontre en effet que la maîtrise de l'endettement de la commune de Val-de-Ruz passe bel et bien par une reprise en main des investissements, même avec de très bonnes rentrées fiscales.

6.2. Aperçu de la dette

La dette consolidée (cf. tableau 13) de l'ensemble des communes et entités intercommunales, sur la base des comptes 2012, atteint 116,5 millions de francs. Elle dépasse donc les estimations que le Conseil communal avait à sa disposition lors de l'établissement du budget 2013, puisque la dette était évaluée à 100 millions sur la base des inventaires remplis par les anciennes communes.

On relèvera que la part des entités intercommunales représente 39,6% de la dette consolidée. L'internalisation des syndicats permet donc à la nouvelle commune de reprendre la maîtrise directe d'une part importante de la dette. Cette dernière était éclatée entre 159 contrats d'emprunts en décembre 2012. Pour en optimiser la gestion, le Conseil communal a chargé le dicastère des finances de restructurer la dette, en une trentaine de contrats d'emprunts.

Sur la base des comptes 2012, l'endettement net par habitant de la commune de Val-de-Ruz peut être estimé à CHF 3'886. Pour rappel, cet indicateur regroupe les dettes diminuées du patrimoine financier divisées par le nombre d'habitants. Il pourrait être influencé à la baisse par une réévaluation de la valeur du patrimoine financier, comme nous serons tenus de la réaliser avec le MCH2.

Tableau 13 : Dette consolidée des communes et entités intercommunales

Commune ou syndicat	C2012
Boudevilliers	-1'000'000
Cernier	-12'335'030
Chézard-Saint-Martin	-5'818'000
Coffrane	-3'158'830
Dombresson	-6'744'080
Engollon	-67'897
Fenin-Vilars-Saules	-9'891'300
Fontainemelon	-3'669'600
Fontaines	-6'109'500
La Fontenelle	-11'696'399
Le Pâquier	-3'025'300
Les Geneveys-sur-Coffrane	-5'517'500
Les Hauts-Geneveys	-5'251'617
Montmollin	-1'303'028
MultiRuz	-32'253'700
Savagnier	-4'450'235
SPIVAL	-2'209'914
Syndicat d'épuration des eaux usées de Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane	-125'000
Villiers	-1'902'528
Total	-116'529'457

Cela ne doit pas nous empêcher de suivre avec attention l'évolution de cet indicateur. En effet, selon les normes de la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales, un endettement net par habitant compris entre CHF 3'000 et 5'000 est considéré comme élevé. Idéalement, notre commune devrait si possible se situer en dessous de la barre des CHF 3'000 pour atteindre un niveau considéré comme moyen (CHF 1'000 – 3'000).

7. Bilan provisoire (cf. tableau 14)

Au final, le bilan provisoire tiré des comptes 2012 laisse apparaître une fortune nette d'un peu plus de 36 millions en augmentation par rapport à 2011 (+0,3 million).

Ce bilan mérite toutefois deux explications. Premièrement, il comprend encore le bénéfice réalisé en 2011 par la commune de Fontaines qui n'avait pas été comptabilisé au bilan dans les comptes 2011. C'est la raison pour laquelle le bilan 2011 présente un solde final de CHF 12'992. Deuxièmement, il doit encore être retraité pour éliminer toutes les opérations intercommunales. Par exemple, les dettes à court et à moyen terme au 31 décembre 2012 incluent encore un montant d'un million de francs qui était dû par le MultiRuz à la commune des Hauts-Geneveys, qui n'aura plus lieu d'être à la suite de la fusion.

Comme le Conseil communal l'a relevé en introduction, le bilan d'entrée pourra être établi une fois que les comptes 2012 auront été adoptés par votre Autorité. Il s'agira de le consolider selon les normes du MCH2, puis de le faire auditer afin que votre Conseil en soit saisi lors de sa séance d'octobre.

Tableau 14: Bilan provisoire basé sur les comptes 2012 des communes et des entités intercommunales

Rubriques	C2012(finiaux)	C2011
Actif	180'389'171	178'040'362
10 Disponibilités	9'686'501	14'749'583
11 Avoirs	14'511'982	15'015'154
12 Placements	36'651'296	34'582'447
13 Actifs transitoires	7'548'557	7'572'363
14 Investissements	111'193'700	105'416'288
15 Prêts et participations permanentes	415'294	419'644
16 Subventions d'investissements	105'600	91'600
17 Autres dépenses à amortir	22'725	21'321
18 Avances aux financements spéciaux	253'515	171'962
19 Découvert	0	0
Passif	-180'389'171	-178'027'370
20 Engagements courants	-5'523'261	-4'572'275
21 Dettes à court terme	-12'607'571	-7'326'821
22 Dettes à moyen et long terme	-105'029'160	-111'364'381
23 Engagements envers des entités particulières	-117'012	-142'246
24 Provisions	-1'618'132	-165'401
25 Passifs transitoires	-5'555'821	-4'597'316
28 Engagements envers les financements spéciaux	-13'883'753	-14'101'196
29 Fortune nette	-36'054'461	-35'757'735
Total général	-0	12'992

8. Perspectives et conclusion

Les annexes 1 et 2 permettent de comparer les comptes et le budget 2012, les comptes 2011 et le budget 2013. L'annexe 2 inclut également le budget prévisionnel. Le Conseil communal est satisfait de constater que les comptes 2012 confirment les hypothèses retenues lors de l'élaboration du budget 2013, même s'il sera vraisemblablement nécessaire de procéder à des ajustements entre certaines rubriques budgétaires dans le courant du second semestre 2013.

Le Conseil communal constate surtout que les comptes 2012 bouclent bien, essentiellement en raison d'apports de recettes très importants. En effet, la maîtrise des charges n'a pas été assurée, comme en témoignent les comparaisons entre les budgets et les comptes, même dans des domaines de tâches non partagés avec l'Etat où les autorités politiques communales disposent pourtant d'une marge de manœuvre importante.

Dans ce contexte, l'importance des investissements réalisés en 2012, par rapport à 2011, peut être expliquée par l'imminence de la fusion. Mais comme on l'a vu en examinant le compte de financement, elle fragilise la situation financière de la commune à moyen et à long terme. Cette situation doit en tout cas conforter le Conseil général et le Conseil communal dans leur volonté partagée de reprendre la dette en main par un contrôle plus serré des investissements, un contrôle qui passe avant tout par une planification et un suivi rigoureux des projets.

Pour terminer, on ne rappellera jamais assez que la maîtrise de nos charges de fonctionnement et de nos investissements est indispensable pour faire face aux incertitudes et aux défis qui attendent notre commune à court et à moyen terme.

La fixation du coefficient fiscal à 61 décidée dans le cadre de la fusion et la réforme de la fiscalité des personnes physiques entraîneront des diminutions de recettes par rapport à 2012. Dans ce contexte, la répartition définitive du produit de l'impôt des personnes morales, qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2014, n'est pas encore fixée. Elle est actuellement incluse dans des réflexions relatives à une troisième étape de désenchevêtrement, une réforme en profondeur dont le Grand Conseil sera prochainement saisi et qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Notre nouvelle commune devrait également devenir contributrice à une péréquation financière intercommunale qui est, elle aussi, en cours de révision. N'oublions pas non plus l'important report de charges, dans le domaine de l'action sociale, décidé par le Grand Conseil en décembre 2012 et qui nous touchera encore en 2014, ainsi que la recapitalisation de la caisse de pensions, actuellement sur la table du législatif cantonal. Ceci sans oublier la possibilité d'un retournement de la conjoncture dont les effets se feraient sentir sur les recettes fiscales et certains groupes de charges.

Malgré ces réserves qui doivent nous inciter à la plus grande prudence, le Conseil communal est satisfait des résultats des comptes 2012. Il est heureux de vous présenter une situation qui permettra d'établir notre bilan d'ouverture et de préparer notre commune à la mise en œuvre des nouvelles normes du MCH2.

Pour toutes ces raisons, nous vous remercions de prendre le présent rapport en considération et d'adopter le projet d'arrêté qui l'accompagne.

Veuillez croire, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, à l'expression de nos sentiments distingués.

Cernier, le 5 juin 2013

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL	
Le président	Le chancelier
C. Hostettler	P. Godat

**9. Projet d'arrêté du Conseil général portant approbation des comptes
2012**

Arrêté du Conseil général portant approbation des comptes 2012

Le Conseil général de la Commune de Val-de-Ruz,

vu le rapport du Conseil communal du 5 juin 2013 ;
vu la convention de fusion des communes de Boudevilliers, de Cernier, de Chézard-Saint-Martin, de Coffrane, de Dombresson, d'Engollon, de Fenin-Vilars-Saules, de Fontainemelon, de Fontaines, des Geneveys-sur-Coffrane, des Hauts-Geneveys, de Montmollin, du Pâquier, de Savagnier et de Villiers, du 21 mars 2011 ;
vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964 ;

sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

Article premier Sont approuvés :

- 1) avec décharge aux Conseils communaux, les comptes de l'exercice 2012,
 - a. de la commune de Boudevilliers
 - b. de la commune de Cernier
 - c. de la commune de Chézard-Saint-Martin
 - d. de la commune de Coffrane
 - e. de la commune de Dombresson
 - f. de la commune d'Engollon
 - g. de la commune de Fenin-Vilars-Saules
 - h. de la commune de Fontainemelon
 - i. de la commune de Fontaines
 - j. de la commune du Pâquier
 - k. de la commune des Geneveys-sur-Coffrane
 - l. de la commune des Hauts-Geneveys
 - m. de la commune de Montmollin
 - n. de la commune de Savagnier
 - o. de la commune de Villiers

- 2) avec décharge aux comités, les comptes de l'exercice 2012
 - a. du syndicat intercommunal de la piscine du Val-de-Ruz (SPIVAL)
 - b. du syndicat régional du Val-de-Ruz (MultiRuz)
 - c. du syndicat d'épuration des eaux usées de Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane
 - d. du syndicat des eaux de Coffrane, les Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin
 - e. de l'Organisation régionale de protection civile
 - f. du syndicat intercommunal du Centre de secours du Val-de-Ruz

- g. du syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz Nord (SPVDRN)
- h. du syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz Ouest (SPVDRO)
- i. de l'association sociale intercommunale du Guichet Social Régional du Val-de-Ruz (GSR)

3) sans décharge au comité, les comptes de l'exercice 2012 du syndicat intercommunal du Cercle scolaire du Val-de-Ruz (CSVSR)

qui comprennent :

a) les comptes de fonctionnement qui se présentent en résumé comme suit :

Charges	CHF	92'748'308.04
Revenus	CHF	92'582'731.34
Excédent de charges	CHF	165'576.70

b) les comptes des investissements qui se présentent en résumé comme suit :

Dépenses	CHF	10'857'291.39
Recettes	CHF	1'596'372.81
Investissements nets	CHF	9'260'918.58

c) pour information, les dépenses et recettes des patrimoines financiers :

Dépenses	CHF	2'471'618.30
Recettes	CHF	11'380.--

d) les bilans au 31 décembre 2012

Art. 2 La gestion des Conseil communaux et des comités concernés durant l'exercice 2012 est approuvée, à l'exception du comité scolaire du Cercle scolaire du Val-de-Ruz (CSVSR).

Art. 3 ¹ Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

² Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au service des communes.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Le président Le secrétaire

C. Blandenier P. Truong

Dombresson, le 24 juin 2013

10. Liste des tableaux

Tableau 1:	Aperçu des opérations réalisées dans le cadre du bouclage des comptes 2012.....	6
Tableau 2:	Résultat des comptes de fonctionnement 2012 des communes.....	8
Tableau 3:	Charges et revenus: comparaisons entre les budgets et les comptes 2012 des anciennes communes	8
Tableau 4:	Budgets et comptes des syndicats intercommunaux – Total des charges...9	
Tableau 5:	Montants refacturés aux communes par les syndicats intercommunaux...9	
Tableau 6:	Présentation des comptes de fonctionnement 2012 selon la classification fonctionnelle	10
Tableau 7:	Présentation des comptes de fonctionnement 2012 par nature	11
Tableau 8:	Comparaisons des recettes fiscales entre le budget et les comptes 2012	12
Tableau 9:	Comptabilisation du principe d'échéance sur les comptes 2012 des communes.....	12
Tableau 10:	Comptabilisation sur les comptes des communes des provisions pour litiges et autres risques financiers, ainsi que provisions pour le personnel.....	13
Tableau 11:	Investissements nets réalisés par les communes et les organisations intercommunales en 2012	16
Tableau 12:	Résumé du compte de fonctionnement sur la base des comptes 2012....	17
Tableau 13 :	Dettes consolidées des communes et entités intercommunales	18
Tableau 14:	Bilan provisoire basé sur les comptes 2012 des communes et des entités intercommunales	19

11. Annexes

Annexe 1 :	Comptes de fonctionnement consolidés avant opérations de régularisation et comparaison avec les comptes 2011 et le budget 2013.....	26
Annexe 2:	Comptes2012 consolidés, après opérations de boucllement et comparaison avec le budget 2013 et le budget prévisionnel	29
Annexe 3:	Répartition par fonction des investissements nets réalisés en 2012	32
Annexe 4:	Inventaire des opérations de boucllement réalisées dans les comptes 2012 des communes	33

Annexe 1 : Comptes de fonctionnement consolidés avant opérations de régularisation et comparaison avec les comptes 2011 et le budget 2013

Fonctions	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011	B2013
0 ADMINISTRATION	5'025'776	4'953'801	71'974	1.5%	4'579'023	3'509'337
011 CONSEIL GENERAL	98'583	97'100	1'482	1.5%	88'786	46'000
012 CONSEIL COMMUNAL	686'435	796'542	-110'107	-13.8%	771'011	986'301
020 ADMINISTRATION COMMUNALE	4'233'545	4'053'159	180'385	4.5%	3'711'817	2'477'036
029 ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	7'213	7'000	213	3.0%	7'408	
030 PRESTATIONS AUX PENSIONNES						
1 SECURITE PUBLIQUE	667'098	950'986	-283'889	-29.9%	817'776	1'051'900
100 CADASTRE, POIDS ET MESURES	43'997	29'620	14'377	48.5%	43'805	23'000
101 JUSTICE, DIVERS	-35'244	27'830	-63'074	-226.6%	-24'725	297'355
102 ETAT CIVIL REGIONAL	-	-	-	-	-	-
113 POLICE LOCALE	-167'247	-114'188	-53'059	46.5%	-148'619	7'918
140 COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	588'303	698'034	-109'731	-15.7%	701'451	547'813
141 CENTRE DE SECOURS	-	-	-	-	-	-
151 DEFENSE NATIONALE	9'949	18'975	-9'026	-47.6%	7'989	43'976
152 MATERIEL DE GUERRE	10'924	31'600	-20'676	-65.4%	22'118	42'123
160 PROTECTION CIVILE	216'417	259'115	-42'699	-16.5%	215'757	89'716
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	19'090'455	18'691'506	398'950	2.1%	17'448'420	19'835'505
200 ECOLE ENFANTINE	1'562'963	1'533'186	29'777	1.9%	1'584'496	5'383'095
210 ECOLE PRIMAIRE	8'038'087	7'840'277	197'811	2.5%	7'491'983	6'449'737
211 ECOLE SECONDAIRE	9'395'535	9'283'800	111'735	1.2%	8'351'190	7'760'784
212 ECOLES SECONDAIRES - LA FONTENELLE	-	-	-	-	-	-
213 ECOLES SECONDAIRES SUPERIEURES						
214 ECOLE SOCIALE DE MUSIQUE						
220 ECOLES SPECIALISEES	67'320	13'000	54'320	417.8%	7'944	241'889
231 ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	4'500	3'700	800	21.6%	100	
232 ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL						
239 BOURSES APPRENTISSAGE	9'933	8'543	1'390	16.3%	6'523	
290 AUTRES TACHES D'ENSEIGNEMENT	12'117	9'000	3'117	34.6%	6'184	
291 ORIENTATION PROFESSIONNELLE						
3 CULTURE - LOISIRS – SPORTS	1'532'395	1'586'453	-54'058	-3.4%	1'500'741	1'496'158
300 BIBLIOTHEQUE	56'192	56'318	-126	-0.2%	52'831	49'600
302 THEATRES, CONCERTS	34'373	34'516	-143	-0.4%	30'126	86'933
309 AUTRES TACHES CULTURELLES	78'681	81'155	-2'474	-3.1%	102'108	109'000
321 MASS MEDIA	-5'000	-5'000		0.0%	-5'000	-5'000
330 DETENTE - PLACE DE JEUX	69'346	84'090	-14'744	-17.5%	48'621	78'066
340 ACTIVITES GENERALES	615'285	627'270	-11'985	-1.9%	557'470	621'091
342 PISCINES, PLAGES	353'226	371'793	-18'567	-5.3%	340'096	264'902
346 SALLES OMNISPORTS	50'145	54'930	-4'785	-9.5%	64'252	
350 AUTRES LOISIRS	30'030	30'545	-515	-1.7%	32'206	26'060

Fonctions	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011	B2013
390 PAROISSE PROTESTANTE	212'179	211'530	649	.3%	239'073	221'326
391 PAROISSE CATHOLIQUE	37'939	39'307	-1'368	-3.5%	38'958	44'180
4 SANTE	470'568	531'462	-60'894	-11.5%	491'846	464'000
400 HOPITAUX		200	-200	-100.0%		
440 SOINS AMBULATOIRES	85'067	93'392	-8'325	-8.9%	85'547	2'500
459 PROPHYLAXIE, LUTTE CONTRE MALADIES	395	400	-5	-1.3%	596	
460 S. MEDICAL DES ECOLES – MED. SCOLAIRE	41'226	46'490	-5'264	-11.3%	37'118	
461 S. MEDICAL DES ECOLES - SOINS DENTAIRE	25'756	27'750	-1'994	-7.2%	23'055	
470 CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES					114	2'000
490 AMBULANCES SIS NE	318'124	363'230	-45'106	-12.4%	345'416	459'500
5 PREVOYANCE SOCIALE	8'144'251	8'113'127	31'124	.4%	7'638'187	8'535'452
530 ASSURANCES PRESTATIONS SOCIALES	33'780	73'363	-39'583	-54.0%	31'747	581'485
540 STR. D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	1'747'731	1'535'870	211'861	13.8%	1'455'231	1'297'900
541 AUTRES CHARGES ET REVENUS	24'663	25'880	-1'217	-4.7%	20'175	30'560
542 STRUCTURE PARASCOLAIRE	91'346	153'294	-61'948	-40.4%	95'131	428'563
560 ENC. CONSTR. DE LOGEMENTS	12'194	21'300	-9'106	-42.8%	20'979	25'000
580 PERSONNES AGEES	60'689	60'000	689	1.1%	55'098	50'000
581 ACTION SOCIALE	5'140'387	5'169'615	-29'228	-0.6%	4'897'151	5'329'900
582 OFFICE DU TRAVAIL	912'478	995'387	-82'909	-8.3%	925'243	654'170
589 AUTRES TACHES D'ASSISTANCE	118'980	76'168	42'812	56.2%	135'462	137'874
591 ACTION D'ENTRAIDE A L'ETRANGER	2'005	2'250	-246	-10.9%	1'970	
6 TRAFIC	5'313'939	5'448'441	-134'503	-2.5%	5'701'079	4'512'765
620 ROUTES COMMUNALES	4'456'918	4'496'143	-39'225	-0.9%	4'885'523	3'547'115
630 ROUTES PRIVEES	-2'225	-10'000	7'775	-77.8%	-3'561	-1'000
650 TRAFIC REGIONAL	859'246	962'298	-103'052	-10.7%	819'116	966'650
7 PROT. ET AM. DE L'ENVIRONNEMENT	893'851	739'790	154'061	20.8%	1'265'148	472'936
700 APPROVISIONNEMENT EN EAU	-	-	-	-	-	-
710 ASSAINISSEMENT	-	-	-	-	-	-
711 EVACUATION DES EAUX CLAIRES	54'713	65'503	-10'790	-16.5%	65'750	
720 RECOLTE DECHETS DES MENAGES	413'673	361'235	52'438	14.5%	-	252'211
721 DECHETTERIE	59'755	-12'285	72'040	-586.4%	724'094	
722 ECHETS DES ENTREPRISES						
730 ABATTOIRS					-4'510	
740 CIMETIERE	38'978	58'746	-19'768	-33.7%	61'384	35'350
780 EDICULES	17'130	18'384	-1'254	-6.8%	21'568	19'550
789 LUT. BRUIT ET POLLUTION DE L'AIR	100	100		.%	100	
790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	202'172	132'924	69'248	52.1%	255'967	97'900
791 POLITIQUE REGIONALE	107'330	115'183	-7'853	-6.8%	140'795	67'925
8 ECONOMIE PUBLIQUE	-1'144'870	-693'440	-451'430	65.1%	-852'679	-888'074
800 AGRICULTURE	30	30		.%	30	27'600
801 DRAINAGES	46'486	29'875	16'611	55.6%	80'522	

Fonctions	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011	B2013
804 CULTURE CHAMPS/D. ANIMAUX NUISIBLES	287	80	207	258.4%	90	
812 SYLVICULTURE	213'043	49'594	163'449	329.6%	-185'543	-138'470
830 TOURISME	81'018	65'561	15'457	23.6%	61'166	30'600
860 SERVICE DE L'ELECTRICITE	-1'393'624	-788'450	-605'174	76.8%	-791'751	-765'804
861 GAZ	-102'301	-95'500	-6'801	7.1%	-63'838	-42'000
862 CHAUFFAGE (A DISTANCE)	7'700	46'000	-38'300	-83.3%	46'939	
870 EXPLOITATION ARTISANALE	2'490	-630	3'120	-495.3%	-293	
9 FINANCE ET IMPOTS	-44'290'862	-38'738'935	-5'551'926	14.3%	-37'653'326	-38'999'217
900 IMPÔTS	-43'134'297	-37'309'600	-5'824'697	15.6%	-36'847'131	-38'267'050
921 CONTR. DE LA PEREQUATION FINANCIERE	-1'863'950	-1'778'007	-85'943	4.8%	-1'414'143	-118'815
922 CONTR. A LA PEREQUATION FINANCIERE	1'105'229	1'074'925	30'304	2.8%	1'117'930	
930 QUOTES-PARTS AUX RECETTES	-3'131	-2'400	-731	30.4%	-2'629	-30'000
931 PART AUX RECETTES VEHICULES A MOTEUR						
932 PART A PATENTES, VENTES D'ALCOOL	-19'563	-21'300	1'737	-8.2%	-24'214	
933 PART TAXE APPAREILS AUTOMATIQUES	-3'377	-2'100	-1'277	60.8%	-2'406	
940 INTERETS	931'400	915'097	16'303	1.8%	986'391	1'081'511
941 FRAIS D'EMISSION	507	3'000	-2'493	-83.1%	500	
942 BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER	-1'747'891	-1'888'759	140'868	-7.5%	-1'768'772	-2'142'435
943 IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTR.	156'216	161'325	-5'109	-3.2%	301'149	477'572
950 CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE	287'994	108'883	179'111	164.5%		
Total	-4'297'399	1'583'191	-5'880'590	-371.4%	936'215	-9'238

Annexe 2: Comptes2012 consolidés, après opérations de boucllement et comparaison avec le budget 2013 et le budget prévisionnel

Fonctions	C2012	B2013	BPR
0 ADMINISTRATION	5'607'588	3'509'337	4'664'000
011 CONSEIL GENERAL	98'583	46'000	5'000
012 CONSEIL COMMUNAL	686'435	986'301	950'000
020 ADMINISTRATION COMMUNALE	4'815'357	2'477'036	3'709'000
029 ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	7'213		
030 PRESTATIONS AUX PENSIONNES	0		
1 SECURITE PUBLIQUE	782'098	1'051'900	650'000
100 CADASTRE, POIDS ET MESURES	43'997	23'000	41'000
101 JUSTICE, DIVERS	79'756	297'355	-10'000
102 ETAT CIVIL REGIONAL	0		
113 POLICE LOCALE	-167'247	7'918	-247'000
140 COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	588'303	547'813	602'000
141 CENTRE DE SECOURS	0		
151 DEFENSE NATIONALE	9'949	43'976	17'000
152 MATERIEL DE GUERRE	10'924	42'123	0
160 PROTECTION CIVILE	216'417	89'716	247'000
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	19'090'455	19'835'505	17'806'000
200 ECOLE ENFANTINE	1'562'963	5'383'095	1'509'000
210 ECOLE PRIMAIRE	8'038'087	6'449'737	7'016'000
211 ECOLE SECONDAIRE	9'695'535	7'760'784	9'266'000
212 ECOLES SECONDAIRES - LA FONTENELLE	0		
213 ECOLES SECONDAIRES SUPERIEURES	0		
214 ECOLE SOCIALE DE MUSIQUE	0		
220 ECOLES SPECIALISEES	67'320	241'889	5'000
231 ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	4'500		
232 ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	0		
239 BOURSES APPRENTISSAGE	9'933	0	10'000
290 AUTRES TACHES D'ENSEIGNEMENT	12'117		
291 ORIENTATION PROFESSIONNELLE	0		
3 CULTURE - LOISIRS - SPORTS	1'592'303	1'496'158	1'353'000
300 BIBLIOTHEQUE	56'192	49'600	51'000
302 THEATRES, CONCERTS	34'373	86'933	26'000
309 AUTRES TACHES CULTURELLES	78'681	109'000	71'000
321 MASS MEDIA	-5'000	-5'000	0
330 DETENTE - PLACE DE JEUX	69'346	78'066	38'000
340 ACTIVITES GENERALES	670'193	621'091	576'000
342 PISCINES, PLAGES	353'226	264'902	321'000

Fonctions	C2012	B2013	BPR
346 SALLES OMNISPORTS	50'145		
350 AUTRES LOISIRS	35'030	26'060	29'000
390 PAROISSE PROTESTANTE	212'179	221'326	196'000
391 PAROISSE CATHOLIQUE	37'939	44'180	45'000
4 SANTE	470'568	464'000	530'000
400 HOPITAUX	0		
440 SOINS AMBULATOIRES	85'067	2'500	2'000
459 PROPHYLAXIE, LUTTE CONTRE MALADIES	395		
460 SERVICE MEDICAL DES ECOLES		0	65'000
460 SERVICE MEDICAL DES ECOLES - MEDECINE SCOLAIRE	41'226		
461 SERVICE MEDICAL DES ECOLES - SOINS DENTAIRE	25'756		
470 CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES	0	2'000	0
490 AMBULANCES SIS NE	318'124	459'500	463'000
5 PREVOYANCE SOCIALE	10'900'091	8'535'452	7'497'000
530 ASSURANCES PRESTATIONS SOCIALES	33'780	581'485	36'000
540 STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	1'747'731	1'297'900	1'289'000
541 AUTRES CHARGES ET REVENUS	24'663	30'560	22'000
542 STRUCTURE PARASCOLAIRE	91'346	428'563	202'000
560 ENCOURAGEMENT A LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS	12'194	25'000	24'000
580 PERSONNES AGEES	60'689	50'000	57'000
581 ACTION SOCIALE	7'896'227	5'329'900	4'936'000
582 OFFICE DU TRAVAIL	912'478	654'170	881'000
589 AUTRES TACHES D'ASSISTANCE	118'980	137'874	50'000
591 ACTION D'ENTRAIDE A L'ETRANGER	2'005		
6 TRAFIC	5'318'939	4'512'765	4'292'000
620 ROUTES COMMUNALES	4'461'918	3'547'115	3'469'000
630 ROUTES PRIVEES	-2'225	-1'000	0
650 TRAFIC REGIONAL	859'246	966'650	823'000
7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	1'018'463	472'936	823'000
700 APPROVISIONNEMENT EN EAU	0	0	0
710 ASSAINISSEMENT	0	0	0
711 EVACUATION DES EAUX CLAIRES	54'713		
720 RECOLTE DECHETS DES MENAGES	413'673	252'211	665'000
721 DECHETTERIE	59'755		
722 ECHETS DES ENTREPRISES	0		
730 ABATTOIRS	0		
740 CIMETIERE	38'978	35'350	41'000
780 EDICULES	51'742	19'550	19'000
789 LUTTE CONTRE LE BRUIT ET LA POLLUTION DE L'AIR	100		
790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	292'172	97'900	98'000
791 POLITIQUE REGIONALE	107'330	67'925	0

Fonctions	C2012	B2013	BPR
8 ECONOMIE PUBLIQUE	-1'081'210	-888'074	-1'265'000
800 AGRICULTURE	30	27'600	15'000
801 DRAINAGES	46'486		
804 CULTURE DES CHAMPS/DESTRUCTION DES ANIMAUX NUISIBLES	287		
812 SYLVICULTURE	217'043	-138'470	-172'000
830 TOURISME	81'018	30'600	61'000
860 SERVICE DE L'ELECTRICITE	-1'333'964	-765'804	-1'080'000
861 GAZ	-102'301	-42'000	-130'000
862 CHAUFFAGE (A DISTANCE)	7'700	0	41'000
870 EXPLOITATION ARTISANALE	2'490		
9 FINANCE ET IMPOTS	-43'833'718	-38'999'217	-36'362'000
900 IMPÔTS	-42'693'208	-38'267'050	-35'083'000
921 CONTRIBUTIONS RECUES DE LA PEREQUATION FINANCIERE	-1'863'950	-118'815	-1'174'000
922 CONTRIBUTIONS VERSEES A LA PEREQUATION FINANCIERE	1'105'229		
930 QUOTES-PARTS AUX RECETTES	-3'131	-30'000	-29'000
931 PART AUX RECETTES VEHICULES A MOTEUR	0		
932 PART A PATENTES, VENTES D'ALCOOL	-19'563		
933 PART TAXE SUR LES APPAREILS AUTOMATIQUES	-3'377		
940 INTERETS	931'400	1'081'511	1'461'000
941 FRAIS D'EMISSION	507		
942 BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER	-1'733'337	-2'142'435	-1'949'000
943 IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTR.	157'716	477'572	412'000
950 CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE	287'994		
Total	165'577	-9'238	-12'000

Annexe 3: Répartition par fonction des investissements nets réalisés en 2012

Fonctions	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
020 ADMINISTRATION COMMUNALE	429'404		429'404		803
113 POLICE LOCALE					
140 COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS					
151 DEFENSE NATIONALE					
160 PROTECTION CIVILE	-8'500	50'000	-58'500	-117.%	
200 ECOLE ENFANTINE	3'692		3'692		
210 ECOLE PRIMAIRE	2'704'590	2'450'000	254'590	10.4%	70'741
320 TELERESEAU					
330 DETENTE - PLACE DE JEUX	14'862	10'000	4'862	48.6%	
340 ACTIVITES GENERALES	520'919		520'919		104'420
342 PISCINES, PLAGES	94'314		94'314		67'924
390 PAROISSE PROTESTANTE	110'308	69'000	41'308	59.9%	125'642
542 STRUCTURE PARASCOLAIRE	-4'007	15'000	-19'007	-126.7%	15'197
620 ROUTES COMMUNALES	2'052'264	6'550'800	-4'498'536	-68.7%	1'019'698
650 TRAFIC REGIONAL	44'989	10'000	34'989	349.9%	
700 APPROVISIONNEMENT EN EAU	767'147	8'830'000	-8'062'853	-91.3%	88'422
710 ASSAINISSEMENT	1'724'319	3'824'000	-2'099'681	-54.9%	156'637
711 EVACUATION DES EAUX CLAIRES	10'308		10'308		
720 RECOLTE DECHETS DES MENAGES					
721 DECHETTERIE		11'000	-11'000	-100.%	42'920
740 CIMETIERE					
780 EDICULES	53'974	45'000	8'974	19.9%	
790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	151'766	555'000	-403'234	-72.7%	33'483
791 POLITIQUE REGIONALE	38'505	-60'000	98'505	-164.2%	
801 DRAINAGES	67'731	25'800	41'931	162.5%	25'823
812 SYLVICULTURE	41'833		41'833		10'643
860 SERVICE DE L'ELECTRICITE		680'000	-680'000	-100.%	
861 GAZ					
862 CHAUFFAGE (A DISTANCE)	355'144	200'000	155'144	77.6%	1'296
870 EXPLOITATION ARTISANALE					
942 BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER	2'460'238	530'100	1'930'138	364.1%	202'988
943 IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTR.	77'679	129'000	-51'321	-39.8%	263'425
950 CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE	9'681		9'681		
Total	11'721'157	23'924'700	-12'203'543	-51.%	2'230'061

Annexe 4: Inventaire des opérations de bouclement réalisées dans les comptes 2012 des communes

Compte/rubrique no.	Comptabilisation du principe d'échéance	Provisions pour litiges et autres risques financiers	Provisions pour le personnel	Total
Boudevilliers	223'800	0		223'800
05.581 .361.00	223'800	0		223'800
Cernier	26'278	215'150		241'428
020.351.00	26'278	0		26'278
860.319.00	0	59'660		59'660
900.330.99	0	155'490		155'490
Chézard-Saint-Martin	0	117'800		117'800
00.020 .330.99	0	33'000		33'000
07.790 .330.98	0	50'000		50'000
07.790 .330.99	0	40'000		40'000
09.900 .400.99	0	-5'200		-5'200
Coffrane	192'500	0		192'500
05.581 .361.00	192'500	0		192'500
Dombresson	450'200	0		450'200
05.581 .361.00	450'200	0		450'200
Engollon	28'200	0		28'200
581.361.00	28'200	0		28'200
Fenin-Vilars-Saules	233'500	15'500		249'000
020.319.00	0	15'500		15'500
581.361.00	233'500	0		233'500
Fontainemelon	469'200	434'462	440'000	1'343'662
020.309.00	0	0	440'000	440'000
020.318.03	0	50'000		50'000
101.318.01	0	20'000		20'000
211.352.00		300'000		300'000
340.314.01	0	54'908		54'908
350.317.00	0	5'000		5'000
581.361.00	469'200	0		469'200
900.330.07	0	290'000		290'000
942.314.06	0	12'004		12'004
942.314.10	0	2'550		2'550
Le Pâquier	59'200	0		59'200
05.581 .361.00	59'200	0		59'200
Les Geneveys-sur-Coffrane	505'274	0		505'274
020.351.00	17'034	0		17'034
581.352.00	488'240	0		488'240
Les Hauts-Geneveys	0	50'912		50'912
01.101 .381.00	0	10'000		10'000
07.780 .330.00	0	34'612		34'612
08.812 .330.01	0	4'000		4'000
09.900 .330.03	0	800		800
09.943 .330.00	0	1'500		1'500
Montmollin	155'700	10'000		165'700

Compte/rubrique no.	Comptabilisation du principe d'échéance	Provisions pour litiges et autres risques financiers	Provisions pour le personnel	Total
01.101 .318.00	0	5'000		5'000
05.581 .361.00	155'700	0		155'700
06.620 .314.00	0	5'000		5'000
Savagnier	332'000	0		332'000
05.581 .361.00	332'000	0		332'000
Villiers	123'300	80'000		203'300
01.101 .318.00	0	80'000		80'000
05.581 .361.00	123'300	0		123'300
Total	2'799'152	1'223'824	340'000	4'462'976



REMARQUE IMPORTANTE !

Le rapport d'ensemble, ainsi que les comptes 2012 des communes et des syndicats se trouvent à l'adresse :
<http://www.commune-val-de-ruz.ch/fr/politique/conseil-general/rapports-et-proces-verbaux/2013/seance-du-24-juin-2013/>

Comptes 2012 de Val-de-Ruz

**Départ de la nouvelle commune consolidé,
malgré un déficit de CHF 165'577**

Les comptes 2012 des quinze anciennes communes et des dix syndicats intercommunaux bouclent avec un déficit d'ensemble de CHF 165'577. Cette consolidation comprend des opérations comptables de CHF 4'162'976 qui s'inscrivent dans la ligne du Modèle de comptabilité harmonisé 2 (MCH2). Pour rappel, Val-de-Ruz est la première commune neuchâteloise à introduire cette importante réforme des finances publiques. La consolidation inclut également une provision spéciale de CHF 300'000 suite à une différence de caisse constatée par l'organe de révision dans les comptes 2012 du Cercle scolaire du Val-de-Ruz (CSVR). Sans cette provision spéciale, les comptes 2012 boucleraient sur un bénéfice de CHF 134'423. Le résultat consolidé des anciennes communes, sans ces écritures, aurait atteint un excédent de revenus de CHF 4'297'399, que l'on doit à des recettes fiscales supérieures de CHF 5'813'572 au budget 2012. Ce dernier prévoyait, pour les anciennes communes, un déficit total de CHF 1'583'191. Les comptes 2012, hors écritures de bouclement, se présentent donc sous un jour bien meilleur (CHF +5'880'590) que prévu. Le résultat d'ensemble permet de consolider les travaux de mise en place de Val-de-Ruz. En effet, l'étape suivante consiste à préparer, selon les normes du MCH2, le bilan d'entrée de la commune qui sera présenté au Conseil général lors de sa séance d'octobre.

Grâce à un apport substantiel de recettes, toutes les opérations de bouclement régulières ont donc pu être effectuées sans prélèvement sur la fortune et sans utiliser la contribution versée par l'Etat au titre de l'aide à la fusion. Le bouclement des comptes 2012 a débuté dès le mois de janvier. Il concernait en tout 25 comptabilités qu'il s'est agi de regrouper en une seule. Ces travaux se sont déroulés parallèlement à la mise en place de la nouvelle organisation communale, à l'introduction du MCH2 pour la comptabilité 2013 et à l'implémentation de la gestion électronique des documents. Pour toutes ces raisons, le premier semestre 2013 a exigé un engagement très important de la part des cadres et du personnel administratif et technique communal.

Une provision spéciale pour une différence de caisse au Cercle scolaire du Val-de-Ruz (CSVR)

Le 3 juin 2013, le Conseil communal a pris connaissance du rapport de l'organe de révision du CSVR du 31 mai. Ce document fait état d'une différence de caisse inexplicquée de quelque CHF 300'000. Le Conseil communal a immédiatement lancé une enquête administrative pour établir les faits, qui semblent remonter au milieu des années 2000. Il a également pris des mesures pour réorganiser la gestion administrative et financière du CSVR. Il a constitué une provision spéciale de CHF 300'000 qui permettra au Conseil général d'approuver les comptes 2012 mais sans donner décharge au comité scolaire du CSVR, en attendant les résultats de l'enquête administrative. Cette provision péjore toutefois les comptes 2012 qui de bénéficiaires (CHF 134'423) deviennent déficitaires (CHF 165'577).

Départ de la nouvelle commune consolidé,
malgré un déficit de CHF 165'577

Des recettes fiscales en hausse par rapport aux prévisions

Douze communes bouclent les comptes avec un résultat meilleur que le budget 2012 (cf. tableau 1). Pour les trois autres, le résultat est péjoré par rapport aux budgets. Onze communes présentaient un budget de fonctionnement 2012 déficitaire, alors que cinq communes sont dans cette situation pour les comptes 2012, contre sept en 2011. La situation globale des communes vaudruziennes s'est donc améliorée en 2012 puisque les comptes 2011 consolidés présentaient un déficit de CHF 936'215. Sept syndicats intercommunaux bouclent également avec un résultat meilleur que le budget 2012 ; les trois autres enregistrent une péjoration des comptes par rapport au budget (cf. tableau 2).

L'année 2012 a été particulièrement généreuse pour nos communes. L'impôt des personnes physiques présente une amélioration de plus de 2 millions de francs (+6,1%) par rapport au budget 2012. Celui des personnes morales présente une augmentation de 1,1 million de francs (+33,1%). Enfin, les communes ont bénéficié en 2012 d'un apport substantiel du fonds de répartition du produit de l'impôt des personnes morales de plus de 2,6 millions de francs.

C'est cette amélioration importante des recettes qui a permis d'absorber une aggravation des charges totale de quelque 3 millions de francs (+4,8%) par rapport au budget 2012. Une seule commune boucle avec des charges inférieures au budget ; en revanche, huit autres présentent des écarts supérieurs à la moyenne de 4,8%, pouvant même aller à plus de 22%.

L'enseignement et la formation (+0,4 mio.), la protection et l'aménagement de l'environnement (+0,15 mio.) et l'administration (+CHF 71'794) enregistrent des charges nettes supérieures au budget 2012 (cf. tableau 3). Par rapport à 2011, on relève une dynamique à la hausse des charges nettes particulièrement marquée dans les groupes de prestations de l'enseignement (+1,6 mio.) et de la prévoyance sociale (+0,5 mio.).

Des opérations de bouclement ordinaires pour 4,1 millions de francs

Outre la provision spéciale pour le CSVR, trois types d'opérations de bouclement ordinaires ont été réalisés dans les comptes 2012 des communes (cf. tableau 4). Tout d'abord, le passage du principe de caisse au principe d'échéance est exigé par le MCH2. Il représente à lui seul une aggravation des comptes de fonctionnement 2012 de 2,8 millions de francs. Seules trois communes sur quinze avaient déjà effectué cette opération avant 2012.

Pour rappel, selon le principe de caisse, certaines charges, comme les charges d'aide sociale, ou certaines recettes, notamment fiscales, sont comptabilisées lorsque l'argent est décaissé. Les charges (ou les recettes) en question qui sont dues pour l'année concernée sont comptabilisées sur l'exercice suivant. En vertu du principe d'échéance, les recettes et les charges sont comptabilisées non pas au moment du paiement mais au moment de la facturation. A la fin de l'année, ces recettes et ces charges sont donc comptabilisées pour l'année concernée.

Ensuite, le MCH2 rend nécessaire la constitution de provisions pour des litiges et d'autres risques financiers. Celles-ci totalisent CHF 924'000, pour des affaires et des litiges initiés en 2012 (CHF 600'000),

Départ de la nouvelle commune consolidé,
malgré un déficit de CHF 165'577

des pertes sur débiteurs estimées pour l'ensemble des anciennes communes à CHF 290'000, ainsi que le coût de l'audit du bilan d'entrée de la nouvelle commune (CHF 50'000).

Enfin, à l'avenir, les soldes d'heures supplémentaires et les jours de vacances dues au personnel en fin d'année devront être estimées et figurer dans le bilan. Pour 2012, les soldes hérités des anciennes communes sont évalués à CHF 230'000. Par ailleurs, le Conseil d'Etat a décidé de restituer une partie de la retenue obligatoire (78%) prélevée sur les salaires de la fonction publique. Cette restitution représente un somme de quelque CHF 110'000 pour le personnel enseignant et, par analogie, pour le personnel administratif et technique communal. Pour terminer, vu le bon résultat des comptes 2012, le Conseil communal a décidé d'offrir une prime unique aux collaborateurs-trices communaux, pour un total de CHF 100'000, ceci afin de saluer l'engagement qu'elles ou ils ont manifesté en 2012 et durant le premier semestre 2013. Au total, les provisions pour le personnel représentent un montant de CHF 440'000.

Une année intense en matière d'investissements (cf. tableau 5)

Les investissements nets réalisés en 2012 (11,7 mio.) représentent un peu moins de la moitié des prévisions budgétaires 2012 (23,9 mio.). Les engagements de 2012 sont plus de cinq fois supérieurs aux montants consentis en 2011 (2,2 mio.). On relèvera que 4,2 millions de francs d'investissements ont été engagés dans sept communes et un syndicat sans avoir été prévus au budget 2012. Les parts des investissements nets les plus importantes concernent l'école primaire (23%), les biens du patrimoine financier (21%), les routes communales (17%) et l'assainissement (15%).

Au final, les comptes 2012 présentent une insuffisance de financement de quelque 2,9 millions de francs. Celle-ci est imputable aux opérations de bouclage et à l'importance des investissements consentis en 2012 (11,7 mio.) par rapport à 2011 (2,2 mio.). Cette situation conforte le Conseil communal dans sa volonté de reprendre en main les investissements, à travers des outils de gestion de projet et une planification rigoureuse.

Reprendre la maîtrise d'une dette de 116,5 millions de francs dans un contexte incertain

La maîtrise des investissements, comme celle des dépenses de fonctionnement, est en effet indispensable si l'on souhaite reprendre le contrôle de l'évolution de la dette. Consolidée, celle-ci totalise 116,5 millions de francs, répartis à hauteur d'environ 60% pour les communes et de 40% pour les syndicats. La fusion constitue un premier élément structurel important pour la reprise en main de la dette.

A fin 2012, cette dernière était éclatée en 159 emprunts que le Conseil communal souhaite restructurer en une trentaine de contrats à moyen terme. L'endettement net par habitant des comptes 2012 s'élève à CHF 3'868. Il est considéré comme élevé selon les indicateurs harmonisés.

Malgré la situation du CSVR évoquée plus haut, le Conseil communal est satisfait de boucler les comptes 2012 dans des circonstances favorables, notamment grâce à la réforme de la fiscalité des personnes morales. Les résultats des comptes 2012 confirment par ailleurs les hypothèses du budget 2013, même si des ajustements devront être réalisés.

Départ de la nouvelle commune consolidé,
malgré un déficit de CHF 165'577

Toutefois, les comptes 2012 démontrent qu'il est nécessaire de maîtriser les charges courantes et les investissements, tout en veillant attentivement à l'évolution de l'autofinancement. La volonté de rigueur partagée par le Conseil général et le Conseil communal doit donc rester de mise. En effet, il est encore difficile d'estimer les effets cumulés du coefficient fiscal de la nouvelle commune fixé à 61 et de la réforme de la fiscalité des personnes physiques.

De même, la répartition définitive du produit de l'impôt des personnes morales n'est pas encore claire. Elle pourrait être liée à la troisième étape de désenchevêtrement adoptée par le Conseil d'Etat le 22 mai dernier et qui, si le Grand Conseil l'accepte, pourrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2014. De même, dans la péréquation financière intercommunale qui est elle aussi en cours de révision, Val-de-Ruz pourrait passer du statut de bénéficiaire à celui de contributrice. En outre, le Grand Conseil se penchera prochainement sur la recapitalisation de prévoyance.ne, un dossier qui aura aussi un impact important sur les finances communales.

Notre commune doit enfin le résultat des comptes 2012 à une situation économique favorable. Nul ne peut prédire quelle sera l'évolution de la conjoncture à court et à moyen terme et son impact sur les recettes et les charges. Il s'agira d'évaluer et d'intégrer toutes ces incertitudes dans le budget 2014 et la planification financière 2015-2019.

Cernier, le 6 juin 2013

Pour contact : M. Claude-Henri Schaller, conseiller communal, chef du dicastère des institutions, du développement économique, du personnel et des finances (032 886 56 15)

Départ de la nouvelle commune consolidé,
malgré un déficit de CHF 165'577

Tableau 1: Résultat des comptes de fonctionnement 2012 des communes, avant opérations de boucllement

Communes	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
Boudevilliers	-242'640	-29'345	-213'295	726.9%	-7'002
Cernier	71'280	824'458	-753'177	-91.4%	387'146
Chézard-Saint-Martin	-493'210	-7'262	-485'948	6'691.7%	-22'267
Coffrane	-363'582	5'823	-369'405	-6'343.9%	-64'169
Dombresson	-29'947	149'150	-179'097	-120.1%	97'429
Engollon	15'453	12'516	2'937	23.5%	-5'732
Fenin-Vilars-Saules	-176'859	35'069	-211'928	-604.3%	96'065
Fontainemelon	-2'421'297	-91'383	-2'329'914	2'549.6%	-145'872
Fontaines	-496'222	7'141	-503'363	-7'048.7%	-12'992
Le Pâquier	327'388	171'797	155'591	90.6%	190'086
Les Geneveys-sur-Coffrane	-307'630	94'077	-401'707	-427.0%	27'618
Les Hauts-Geneveys	-98'917	15'975	-114'892	-719.2%	-304
Montmollin	-375'846	-75'682	-300'164	396.6%	-79'723
Savagnier	179'114	399'534	-220'420	-55.2%	391'991
Villiers	115'516	71'323	44'193	62.0%	83'939
Total	-4'297'399	1'583'191	-5'880'590	-371.4%	936'215

Tableau 2: Budgets et comptes des syndicats intercommunaux – Total des charges

Entités et syndicats	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
Guichet Social Régional (GSR)	649'673	600'000	49'673	8.3%	596'367
La Fontenelle puis Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVV)	11'265'613	10'525'929	739'684	7.0%	10'695'398
Syndicat régional du Val-de-Ruz (MultiRuz)	8'732'750	8'739'300	-6'550	-0.1%	8'303'529
Organisation de protection civile	224'033	252'130	-28'097	-11.1%	158'213
Syndicat intercommunal de la piscine du Val-de-Ruz (SPIVAL)	471'391	448'268	23'123	5.2%	455'118
Syndicat intercommunal des sapeurs- pompiers du Val-de-Ruz Nord (SPVDRN)	127'014	158'900	-31'886	-20.1%	132'612
Syndicat intercommunal des sapeurs- pompiers du Val-de-Ruz Ouest (SPVDRO)	143'269	122'450	20'819	17.0%	158'091
Syndicat intercommunal du Centre de secours du Val-de-Ruz	272'378	294'965	-22'587	-7.6%	314'739
Syndicat d'épuration des eaux usées de Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane	57'822	69'120	-11'298	-16.3%	74'027
Syndicats des eaux de Coffrane, les Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin	308'796	327'235	-18'439	-5.6%	381'285
Total	22'252'739	21'538'297	714'442	3.3%	21'269'378

Départ de la nouvelle commune consolidé,
malgré un déficit de CHF 165'577

Tableau 3: Présentation des comptes de fonctionnement 2012 selon la classification fonctionnelle, avant opérations de boucllement

Fonctions	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
0 ADMINISTRATION	5'025'776	4'953'801	71'974	1.5%	4'579'023
1 SECURITE PUBLIQUE	667'098	950'986	-283'889	-29.9%	817'776
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	19'090'455	18'691'506	398'950	2.1%	17'448'420
3 CULTURE - LOISIRS - SPORTS	1'532'395	1'586'453	-54'058	-3.4%	1'500'741
4 SANTE	470'568	531'462	-60'894	-11.5%	491'846
5 PREVOYANCE SOCIALE	8'144'251	8'113'127	31'124	0.4%	7'638'187
6 TRAFIC	5'313'939	5'448'441	-134'503	-2.5%	5'701'079
7 PROT. ET AM. DE L'ENVIRONNEMENT	893'851	739'790	154'061	20.8%	1'265'148
8 ECONOMIE PUBLIQUE	-1'144'870	-693'440	-451'430	65.1%	-852'679
9 FINANCE ET IMPOTS	-44'290'862	-38'738'935	-5'551'926	14.3%	-37'653'326
Total général	-4'297'399	1'583'191	-5'880'590	-371.4%	936'215

Tableau 4: Comptabilisation sur les comptes des communes des opérations de boucllement

Communes	C2012 (avant régularisation)	Principe d'échéance	Litiges, contentieux, risques financiers, audits 2012	Provisions pour le personnel	C2012 (finaux)
Boudevilliers	-242'640	223'800			-18'840
Cernier	71'280	26'278	215'150		312'708
Chézard-Saint-Martin	-493'210		117'800		-375'410
Coffrane	-363'582	192'500			-171'082
Dombresson	-29'947	450'200			420'253
Engollon	15'453	28'200			43'653
Fenin-Vilars-Saules	-176'859	233'500	15'500		72'141
Fontainemelon	-2'421'297	469'200	734'462	440'000	-777'635
Fontaines	-496'222				-496'222
Le Pâquier	327'388	59'200			386'588
Les Geneveys-sur-Coffrane	-307'630	505'274			197'645
Les Hauts-Geneveys	-98'917		50'912		-48'005
Montmollin	-375'846	155'700	10'000		-210'146
Savagnier	179'114	332'000			511'114
Villiers	115'516	123'300	80'000		318'816
Total	-4'297'399	2'799'152	1'223'824	440'000	165'577

Départ de la nouvelle commune consolidé,
malgré un déficit de CHF 165'577

Tableau 5: Investissements nets réalisés par les communes et les syndicats intercommunaux en 2012

Commune ou syndicat	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
Boudevilliers	171'130	685'800	-514'670	-75.0%	130'099
Cernier	1'736'217	7'756'100	-6'019'883	-77.6%	585'732
Chézard-Saint-Martin	1'229'419	1'821'000	-591'581	-32.5%	289'652
Coffrane	409'204	253'000	156'204	61.7%	105'835
Dombresson	299'038		299'038		7'146
Engollon	93'639		93'639		
Fenin-Vilars-Saules	251'629		251'629		
Fontainemelon	2'684'151		2'684'151		
Fontaines	1'117'607	590'000	527'607	89.4%	857'211
Le Pâquier	41'983		41'983		6'213
Les Geneveys-sur-Coffrane	706'226		706'226		
Les Hauts-Geneveys	52'624	275'000	-222'376	-80.9%	55'304
Montmollin	-381'128	18'000	-399'128	-2'217.4%	38'310
MultiRuz	2'926'964	12'500'000	-9'573'036	-76.6%	
Savagnier	188'290	25'800	162'490	629.8%	52'566
SPIVAL	94'314		94'314		67'924
Villiers	99'850		99'850		34'070
Total	11'721'157	23'924'700	-12'203'543	-51.0%	2'230'061



Commune de Val-de-Ruz

Présentation des comptes 2012

Cernier, le 4 juin 2013



Commune de Val-de-Ruz

Plan de l'exposé

- 1) Contexte
- 2) Compte de fonctionnement
- 3) Opérations de bouclage
- 4) Compte des investissements
- 5) Compte de financement et bilan provisoire
- 6) Perspectives



Commune de Val-de-Ruz



CONTEXTE



Commune de Val-de-Ruz

Contexte institutionnel

15 communes

- 1) Boudevilliers
- 2) Cernier
- 3) Chézard-Saint-Martin
- 4) Coffrane
- 5) Dombresson
- 6) Engollon
- 7) Fenin-Vilars-Saules
- 8) Fontainemelon
- 9) Fontaines
- 10) Le Pâquier
- 11) Les Geneveys-sur-Coffrane
- 12) Les Hauts-Geneveys
- 13) Montmollin
- 14) Savagnier
- 15) Villiers

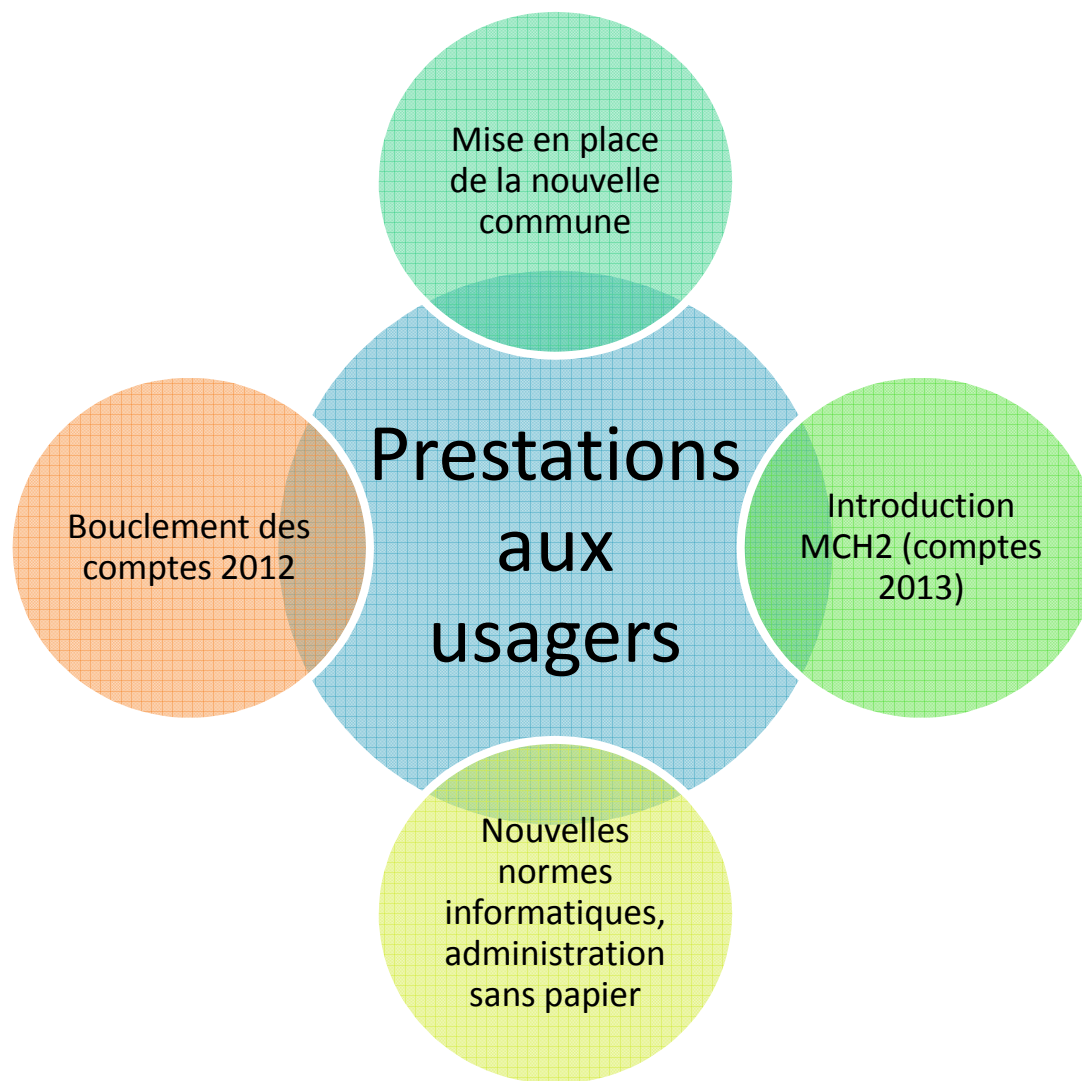
10 syndicats intercommunaux

- 1) Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVr)
- 2) Syndicat intercommunal de la piscine du Val-de-Ruz (SPIVAL)
- 3) Syndicat régional du Val-de-Ruz (MultiRuz)
- 4) Syndicat d'épuration des eaux usées de Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane
- 5) Syndicats des eaux de Coffrane, Les Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin
- 6) Organisation régionale de protection civile
- 7) Syndicat intercommunal du Centre de secours du Val-de-Ruz
- 8) Syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz Nord (SPVDRN)
- 9) Syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz Ouest (SPVDRO)
- 10) Association sociale intercommunale du Guichet Social Régional du Val-de-Ruz (GSR)



Commune de Val-de-Ruz

Contexte organisationnel





Commune de Val-de-Ruz

Contexte technique

Consolidation

- Boucllement des 25 comptabilités
- Réunion en une seule

Opérations de bouclement liées au MCH2

- Principe d'échéance
- Provisions pour litiges et risques financiers
- Provision pour le personnel

Comptes 2012

- Bilan provisoire
- Adoption par le Conseil général (24 juin 2013)

Bilan d'entrée

- Examen et adaptation au MCH2
- Audit de validation
- Validation par le Conseil général (28 octobre 2013)



Commune de Val-de-Ruz



COMPTE DE FONCTIONNEMENT



Commune de Val-de-Ruz

Vue d'ensemble

	(en CHF)
Résultat des comptes de fonctionnement 2012	-4'297'399
Opérations de régularisation liées au principe d'échéance	2'799'152
Provisions pour litiges et autres risques financiers	1'223'824
Provisions pour le personnel	440'000
Résultat des comptes 2012 (exc. charges)	165'577



Résultats des communes, avant opérations de boucllement

Commune de Val-de-Ruz

Communes	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
Boudevilliers	-242'640	-29'345	-213'295	726.9%	-7'002
Cernier	71'280	824'458	-753'177	-91.4%	387'146
Chézard-Saint-Martin	-493'210	-7'262	-485'948	6'691.7%	-22'267
Coffrane	-363'582	5'823	-369'405	-6'343.9%	-64'169
Dombresson	-29'947	149'150	-179'097	-120.1%	97'429
Engollon	15'453	12'516	2'937	23.5%	-5'732
Fenin-Vilars-Saules	-176'859	35'069	-211'928	-604.3%	96'065
Fontainemelon	-2'421'297	-91'383	-2'329'914	2'549.6%	-145'872
Fontaines	-496'222	7'141	-503'363	-7'048.7%	-12'992
Le Pâquier	327'388	171'797	155'591	90.6%	190'086
Les Geneveys-sur-Coffrane	-307'630	94'077	-401'707	-427.0%	27'618
Les Hauts-Geneveys	-98'917	15'975	-114'892	-719.2%	-304
Montmollin	-375'846	-75'682	-300'164	396.6%	-79'723
Savagnier	179'114	399'534	-220'420	-55.2%	391'991
Villiers	115'516	71'323	44'193	62.0%	83'939
Total	-4'297'399	1'583'191	-5'880'590	-371.4%	936'215



Résultats des syndicats, avant opérations de boucllement

Commune de Val-de-Ruz

Entités et syndicats	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
Guichet Social Régional (GSR)	649'673	600'000	49'673	8.3%	596'367
La Fontenelle puis Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVV)	11'265'613	10'525'929	739'684	7.0%	10'695'398
Syndicat régional du Val-de-Ruz (MultiRuz)	8'732'750	8'739'300	-6'550	-0.1%	8'303'529
Organisation de protection civile	224'033	252'130	-28'097	-11.1%	158'213
Syndicat intercommunal de la piscine du Val-de-Ruz (SPIVAL)	471'391	448'268	23'123	5.2%	455'118
Syndicat intercommunal des sapeurs-pompier du Val-de-Ruz Nord (SPVDRN)	127'014	158'900	-31'886	-20.1%	132'612
Syndicat intercommunal des sapeurs-pompier du Val-de-Ruz Ouest (SPVDRO)	143'269	122'450	20'819	17.0%	158'091
Syndicat intercommunal du Centre de secours du Val-de-Ruz	272'378	294'965	-22'587	-7.6%	314'739
Syndicat d'épuration des eaux usées de Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane	57'822	69'120	-11'298	-16.3%	74'027
Syndicats des eaux de Coffrane, les Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin	308'796	327'235	-18'439	-5.6%	381'285
Total	22'252'739	21'538'297	714'442	3.3%	21'269'378



Commune de Val-de-Ruz

Constats

- **Communes bouclant avec un résultat:**
 - Meilleur que le budget 2012: 12
 - Aggravé par rapport au budget 2012: 3
- **Communes bouclant avec:**
 - Un déficit: 5 (B2012: 11)
 - Un excédent de revenus: 11 (B2012: 4)
 - Des charges > B2012 (+1% - +22,5%): 14
 - Des revenus > B2012 (+10%): 10
- **Syndicats intercommunaux bouclant avec un résultat:**
 - Meilleur que le budget 2012: 7
 - Aggravé par rapport au budget 2012: 3
- **Les syndicats représentent environ:**
 - $\frac{1}{3}$ des charges brutes consolidées des communes
 - $\frac{1}{4}$ des charges brutes totales consolidées



Commune de Val-de-Ruz

Classification fonctionnelle

Fonctions	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
0 ADMINISTRATION	5'025'776	4'953'801	71'974	1.5%	4'579'023
1 SECURITE PUBLIQUE	667'098	950'986	-283'889	-29.9%	817'776
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	19'090'455	18'691'506	398'950	2.1%	17'448'420
3 CULTURE - LOISIRS - SPORTS	1'532'395	1'586'453	-54'058	-3.4%	1'500'741
4 SANTE	470'568	531'462	-60'894	-11.5%	491'846
5 PREVOYANCE SOCIALE	8'144'251	8'113'127	31'124	0.4%	7'638'187
6 TRAFIC	5'313'939	5'448'441	-134'503	-2.5%	5'701'079
7 PROT. ET AM. DE L'ENVIRONNEMENT	893'851	739'790	154'061	20.8%	1'265'148
8 ECONOMIE PUBLIQUE	-1'144'870	-693'440	-451'430	65.1%	-852'679
9 FINANCE ET IMPOTS	-44'290'862	-38'738'935	-5'551'926	14.3%	-37'653'326
Total	-4'297'399	1'583'191	-5'880'590	-371.4%	936'215

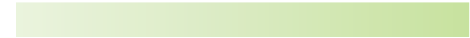


- Charges en augmentation par rapport au B2012:
 - Administration: CHF +72'000
 - Enseignement et formation: CHF +400'000 (+1,6 mio. entre 2011 et 2012)
 - Prévoyance sociale: CHF +31'000 (+0,5 mio. entre 2011 et 2012)
- Des recettes fiscales généreuses par rapport au B2012:

Rubrique	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
362 Communes (fonds de répartition)	49'616	0	49'616		59'746
400 Impôts sur le revenu et la fortune	-35'978'039	-33'900'000	-2'078'039	6.1%	-32'635'282
401 Impôt sur le bénéfice et le capital	-4'496'671	-3'378'430	-1'118'241	33.1%	-3'573'232
462 Communes (fonds de répartition)	-2'666'908	0	-2'666'908		-642'963
Total	-43'092'002	-37'278'430	-5'813'572	15.6%	-36'791'732



Commune de Val-de-Ruz



OPÉRATIONS DE BOUCLEMENT



Commune de Val-de-Ruz

Principe d'échéance

- *Principe de caisse:*
 - certaines charges, comme les charges d'aide sociale, ou certaines recettes, notamment fiscales, sont comptabilisées lorsque l'argent est décaissé;
 - les charges (ou les recettes) en question qui sont dues pour l'année concernée, sont comptabilisées sur l'exercice suivant.
- *Principe d'échéance (obligation avec le MCH2):*
 - les recettes et les charges sont comptabilisées non pas au moment du paiement mais au moment de la facturation;
 - à la fin de l'année, ces recettes et ces charges sont comptabilisées pour l'année concernée.
- Total de l'opération: CHF 2,8 millions



Commune de Val-de-Ruz

Comptabilisation sur les communes

Communes	C2012 (avant régularisation)	Principe d'échéance	C2012 (après régularisation)
Boudevilliers	-242'640	223'800	-18'840
Cernier	71'280	26'278	97'558
Chézard-Saint-Martin	-493'210		-493'210
Coffrane	-363'582	192'500	-171'082
Dombresson	-29'947	450'200	420'253
Engollon	15'453	28'200	43'653
Fenin-Vilars-Saules	-176'859	233'500	56'641
Fontainemelon	-2'421'297	469'200	-1'952'097
Fontaines	-496'222		-496'222
Le Pâquier	327'388	59'200	386'588
Les Geneveys-sur-Coffrane	-307'630	505'274	197'645
Les Hauts-Geneveys	-98'917		-98'917
Montmollin	-375'846	155'700	-220'146
Savagnier	179'114	332'000	511'114
Villiers	115'516	123'300	238'816
Total	-4'297'399	2'799'152	-1'498'247



Commune de Val-de-Ruz

Autres provisions

- Litiges et autres risques financiers, obligations MCH2 (CHF 924'000)
 - Affaires initiées en 2012 (CHF 600'000)
 - Perte sur débiteurs pour l'ensemble des communes (CHF 290'000)
 - Audit du bilan d'entrée (CHF 50'000)
- Provision pour différence de caisse au CSVR (CHF 300'000)
- Personnel (CHF 440'000)
 - Solde heures supplémentaires et vacances dues à fin 2012, obligation MCH2 (CHF 230'000)
 - Restitution partielle (78%) de la retenue obligatoire, par décision du Conseil d'Etat (CHF 110'000)
 - Prime unique pour le personnel (CHF 100'000) versée sur les salaires de juillet 2013, après adoption des comptes 2012



Commune de Val-de-Ruz

Situation du CSVR

- Rapport de l'organe de révision du 31 mai 2013, reçu le 3 juin 2013
 - Constat d'une différence de caisse de CHF 300'000
 - Causes inexplicées à ce jour
 - Les faits semblent remonter au milieu des années 2000
- Mesures prises par le Conseil communal le 4 juin 2013
 - Lancement d'une enquête administrative pour établir les faits
 - Réorganisation de la gestion financière et administrative confiée de manière intérimaire à l'administrateur des RH et à l'administrateur des achats pour la gestion des salaires du personnel enseignant
 - Constitution d'une provision de CHF 300'000 qui péjore le résultat des comptes 2012
- Conséquences
 - Le Conseil général peut adopter les comptes 2012
 - Mais il ne peut pas donner décharge au comité scolaire



Commune de Val-de-Ruz

Comptabilisation des autres provisions

Communes	C2012 (après régularisation)	Litiges, contentieux, risques financiers, audits 2012	Provisions pour le personnel	C2012 (finaux)
Boudevilliers	-18'840			-18'840
Cernier	97'558	215'150		312'708
Chézard-Saint-Martin	-493'210	117'800		-375'410
Coffrane	-171'082			-171'082
Dombresson	420'253			420'253
Engollon	43'653			43'653
Fenin-Vilars-Saules	56'641	15'500		72'141
Fontainemelon	-1'952'097	734'462	440'000	-777'635
Fontaines	-496'222			-496'222
Le Pâquier	386'588			386'588
Les Geneveys-sur-Coffrane	197'645			197'645
Les Hauts-Geneveys	-98'917	50'912		-48'005
Montmollin	-220'146	10'000		-210'146
Savagnier	511'114			511'114
Villiers	238'816	80'000		318'816
Total	-1'498'247	1'223'824	440'000	165'577



Commune de Val-de-Ruz



COMPTE DES INVESTISSEMENTS



Commune de Val-de-Ruz

Investissements nets réalisés en 2012

Commune ou syndicat	C2012	B2012	Δ (CHF)	Δ (%)	C2011
Boudevilliers	171'130	685'800	-514'670	-75.0%	130'099
Cernier	1'736'217	7'756'100	-6'019'883	-77.6%	585'732
Chézard-Saint-Martin	1'229'419	1'821'000	-591'581	-32.5%	289'652
Coffrane	409'204	253'000	156'204	61.7%	105'835
Dombresson	299'038		299'038		7'146
Engollon	93'639		93'639		
Fenin-Vilars-Saules	251'629		251'629		
Fontainemelon	2'684'151		2'684'151		
Fontaines	1'117'607	590'000	527'607	89.4%	857'211
Le Pâquier	41'983		41'983		6'213
Les Geneveys-sur-Coffrane	706'226		706'226		
Les Hauts-Geneveys	52'624	275'000	-222'376	-80.9%	55'304
Montmollin	-381'128	18'000	-399'128	-2'217.4%	38'310
MultiRuz	2'926'964	12'500'000	-9'573'036	-76.6%	
Savagnier	188'290	25'800	162'490	629.8%	52'566
SPIVAL	94'314		94'314		67'924
Villiers	99'850		99'850		34'070
Total général	11'721'157	23'924'700	-12'203'543	-51.0%	2'230'061



Commune de Val-de-Ruz

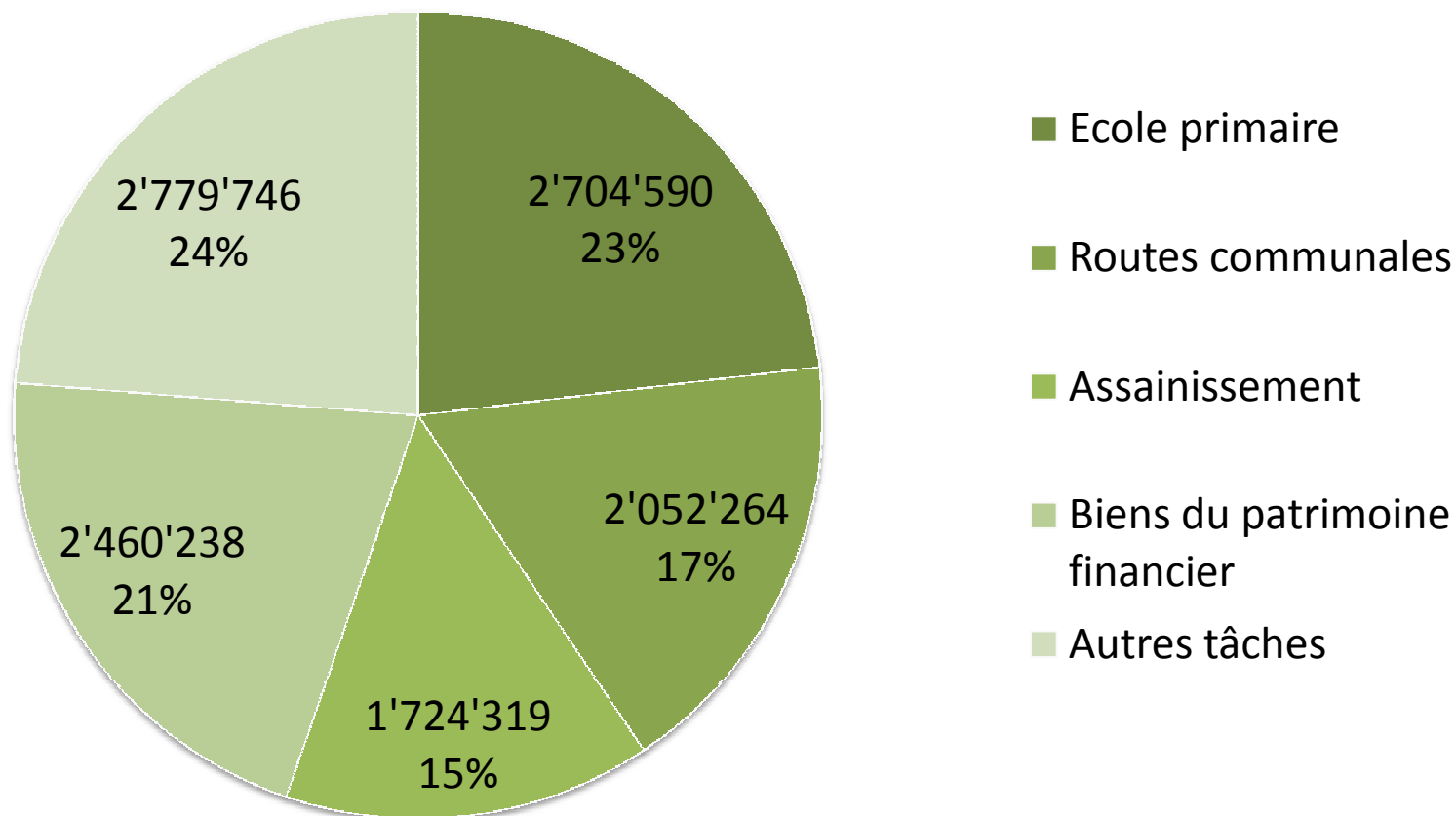
Constats

- Investissements réalisés largement inférieurs au B2012: CHF -12,2 mio. (-51%)
- Investissements réalisés en 2012 5,2x plus importants que dans les C2011 (CHF +9,5 mio.)
- Investissements réalisés supérieurs au B2012 dans 10 communes et 1 syndicat, pour un total de CHF 5,1 mio.
- Dont investissements réalisés non planifiés dans le B2012 dans 7 communes et 1 syndicat, pour un total de CHF 4,2 mio.
- Engagements réalisés en 2012 inférieurs au B2012 dans 5 communes et 1 syndicat



Répartition principale des investissements 2012 (CHF)

Commune de Val-de-Ruz





Commune de Val-de-Ruz



COMPTE DE FINANCEMENT, DETTE ET BILAN PROVISOIRE



Commune de Val-de-Ruz

Aperçu du compte de financement

	Montant (CHF)
1) Exploitation	
Excédent de charges	-165'577
Amortissements	5'110'170
Pertes sur débiteurs	1'491'910
Attribution aux financements spéciaux	23'390
Augmentation des provisions	1'352'732
Autofinancement du compte de fonctionnement	<u>7'812'625</u>
2) Investissements nets	<u>-11'721'157</u>
3) Activités de financement	<u>951'270</u>
4) Insuffisance de financement	<u><u>-2'957'262</u></u>



Commune de Val-de-Ruz

Dettes consolidées

Commune ou syndicat	C2012
Boudevilliers	-1'000'000
Cernier	-12'335'030
Chézard-Saint-Martin	-5'818'000
Coffrane	-3'158'830
Dombresson	-6'744'080
Engollon	-67'897
Fenin-Vilars-Saules	-9'891'300
Fontainemelon	-3'669'600
Fontaines	-6'109'500
La Fontenelle	-11'696'399
Le Pâquier	-3'025'300
Les Geneveys-sur-Coffrane	-5'517'500
Les Hauts-Geneveys	-5'251'617
Montmollin	-1'303'028
MultiRuz	-32'253'700
Savagnier	-4'450'235
SPIVAL	-2'209'914
Syndicat d'épuration des eaux usées de Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane	-125'000
Villiers	-1'902'528
Total	-116'529'457



Commune de Val-de-Ruz

Bilan provisoire

Rubriques	C2012(finaux)	C2011
Actif	180'389'171	178'040'362
10 Disponibilités	9'686'501	14'749'583
11 Avoirs	14'511'982	15'015'154
12 Placements	36'651'296	34'582'447
13 Actifs transitoires	7'548'557	7'572'363
14 Investissements	111'193'700	105'416'288
15 Prêts et participations permanentes	415'294	419'644
16 Subventions d'investissements	105'600	91'600
17 Autres dépenses à amortir	22'725	21'321
18 Avances aux financements spéciaux	253'515	171'962
19 Découvert	0	0
Passif	-180'389'171	-178'027'370
20 Engagements courants	-5'523'261	-4'572'275
21 Dettes à court terme	-12'607'571	-7'326'821
22 Dettes à moyen et long terme	-105'029'160	-111'364'381
23 Engagements envers des entités particulières	-117'012	-142'246
24 Provisions	-1'618'132	-165'401
25 Passifs transitoires	-5'555'821	-4'597'316
28 Engagements envers les financements spéciaux	-13'883'753	-14'101'196
29 Fortune nette	-36'054'461	-35'757'735
Total	-0	12'992

05/06/2013

Présentation des comptes 2012

27



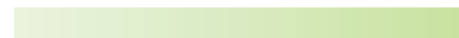
Commune de Val-de-Ruz

Constats

- Insuffisance de financement de CHF 2,9 mio. liée surtout à l'importance du volume d'investissements
- Nécessité de reprendre en main les investissements pour maîtriser la dette
- Les syndicats représentent près de 40% de la dette consolidée
- Nécessité de restructurer la dette (CHF 116,5 mio.) de 159 à ~30 emprunts
- Endettement net par habitant estimé à CHF 3'886 considéré comme élevé selon les indicateurs harmonisés
- Bilan provisoire à contrôler pour établir le bilan d'entrée



Commune de Val-de-Ruz



PERSPECTIVES



Commune de Val-de-Ruz

Chances et opportunités

- Chances
 - La réforme de l'imposition des personnes morales est un succès!
- Opportunités
 - Les opérations de bouclage ordinaires (sans la provision concernant le CSV) ont pu être réalisées sur l'excédent de revenus dégagé en 2012, sans toucher l'aide à la fusion et la fortune
 - Les hypothèses du B2013 sont confirmées par les C2012, même si des ajustements devront être réalisés



- **Faiblesses**
 - Maîtrise des charges courantes pas assurée dans les C2012
 - Emballement des investissements
 - Autofinancement
- **Risques et incertitudes**
 - Baisse de recettes liée à l'effet cumulé du coefficient fiscal à 61 et à la réforme de la fiscalité des PP
 - Répartition définitive du produit de l'IPM et 3^e étape de désenchevêtrement
 - Passage de bénéficiaire à contributeur à la péréquation financière intercommunale (révision en cours)
 - Recapitalisation de [prévoyance.ne](#): décision du Grand Conseil toujours inconnue
 - Evolution de la conjoncture économique